

LA LAÏCITÉ EN ACTION 2012

Le Centre d'Action Laïque fédère 7 régionales



Centre d'Action Laïque ASBL
Campus de la Plaine ULB, cp 236 - 1050 Bruxelles - Belgique
Tél (+32) 2 627 68 11 | cal@ulb.ac.be | www.laicite.be



TABLE DES MATIERES

Avant-Propos	2
La laïcité, c'est...	4
1. Encourager et diffuser les valeurs laïques	7
2. Vivre activement la solidarité	25
3. Promouvoir l'égalité	31
4. Affirmer un projet politique : la démocratie	37
5. Construire l'émancipation	43
6. Favoriser une citoyenneté active	49
7. Vivre selon ses choix	55
8. Défendre les droits de la communauté non confessionnelle	61
9. Renforcer la laïcité en Europe et dans le monde	65
10. Structure du CAL	73
Carnet d'adresses	78



AVANT-PROPOS

Une année de laïcité peut, de l'extérieur, ressembler à un inventaire à la Prévert avec ou sans rats laveurs. Mais si on y regarde de plus près, on constate qu'il ne s'agit pas d'une accumulation aléatoire mais bien du cumul de convergences au service d'une noble cause.

Et bien campée sur ses deux jambes, la politique et la philosophique, la laïcité est en marche et trace la route bordée des valeurs essentielles que sont la liberté, l'égalité et la solidarité.

Notre attention est restée concentrée sur des combats prioritaires à l'image des préoccupations du groupe de vigilance démocratique, à savoir, l'impartialité des services publics, la liberté d'expression et de disposer de son corps, une école pour tous, égalitaire et porteuse d'avenir et une implication citoyenne du plus grand nombre.

Un grand rassemblement le 22 septembre nous a permis de voir converger quelque 1.800 personnes au Square Meeting Brussels (Palais des Congrès). Au cours de cette rencontre ont été passées en revue pas moins de huit thématiques centrales pour rester en mouvement, du sens de la vie à la mondialisation en passant par l'éducation, l'éthique, le genre...

Bref, un vaste remue-ménages pour ouvrir des pistes, échanger, partager et construire ensemble.

Si 2012 a ouvert l'espace à la discussion, à la réflexion, les actions sont restées au centre de la mobilisation du CAL et de ses régionales et le présent rapport en reprend les points saillants.

Il est évident et souhaitable que, d'une part, chacun occupe son espace, garde ses spécificités, dialogue avec son public mais que, d'autre part, les œuvres communes, les mobilisations générales viennent donner de l'espace et du poids à l'action. Ce fut, une fois de plus, le cas à l'occasion des campagnes 2012 prises respectivement en charge par Laïcité Brabant Wallon en ce qui concerne l'école et par le CAL Charleroi à propos des médias, mais également lors de l'événement du 22 septembre mis en scène par Bruxelles Laïque. Pour toutes ces activités, la mobilisation a été générale.

Comme initiée au cours des exercices précédents, la dimension européenne et internationale a été largement prise en compte.

Favoriser la citoyenneté active, répondre aux demandes des citoyens, renforcer le maillage associatif et le faire savoir, le faire connaître et faciliter l'accès à l'information en diversifiant et en améliorant les outils de communication sont également des dimensions qui ont retenu notre attention et mobilisé nos énergies.

La multiplicité des actions mises en œuvre par le CAL, ses régionales, les fédérations et les associations constitutives a permis de nous recentrer sur nos fondamentaux, d'être présents dans les débats de société, d'être novateurs, de renforcer les acquis, d'assurer la cohésion et la coordination au sein du mouvement laïque. Soulignons à ce titre le 30^e anniversaire de la Fédération des Maisons de la Laïcité qui rassemble aujourd'hui quelque 70 maisons. Le CAL a également

été un partenaire actif de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) à l'occasion des activités mises en place pour le 10^e anniversaire de la loi dépénalisant l'euthanasie.

Nous avons également voulu répondre aux aspirations des citoyens, offrir des services de proximité, assurer les missions d'assistance morale dans la cité et apporter une aide structurée à l'assistance morale sectorielle.

Pour toucher le plus grand nombre par des produits et des opérations ciblées qui se complètent, nous avons porté nos efforts sur la publication d'ouvrages pertinents et accessibles, informé et interpellé via nos sites, nos réalisations audiovisuelles, nos brochures, nos campagnes.

Les « capsules » de Canal CAL et les réalisations du CLAV sont de plus en plus présentes sur la toile. Le nombre impressionnant de visions est un signe très encourageant qui nous incite à poursuivre le développement de notre communication multimédias.

La mise au point d'un réseau extranet renforcera encore le maillage entre les différents acteurs qui composent le mouvement.

Préoccupés par les enjeux de société, attentifs aux problèmes du quotidien, fondamentalement soucieux de la dignité humaine, notre engagement a été soutenu et volontariste.

Notre vigilance en matière des Droits de l'Homme, de lutte contre les discriminations et notre réflexion autour de la norme nous ont amené à favoriser l'autonomie et l'émancipation des publics précarisés, la participation citoyenne, tout en veillant à ce que les citoyens puissent vivre selon leurs choix.

Nous avons voulu assurer la cohérence au cœur de la diversité par respect des libertés, par souci de démocratie pour tous et permettre ainsi d'être plus que jamais libres ensemble.

Eliane Deproost
Secrétaire générale

Jean De Brueker,
Secrétaire général adjoint

Pierre Galand
Président



LA LAICITÉ, C'EST . . .

...un projet de société émancipatrice, solidaire, responsable, respectueuse des différences.

Une société dans laquelle il fait bon vivre. Une société tournée vers le progrès, dans laquelle tous les citoyens sont traités avec un souci d'égalité, ont les mêmes droits et les mêmes responsabilités, quels que soient leur sexe, leur origine ou leur culture. Philosophiquement, la laïcité est avant tout la liberté de penser et d'agir selon sa conscience, sans s'aligner sur une doctrine, un dogme ou une croyance. Elle encourage une conception de vie qui s'inspire de l'expérience humaine et des acquis de la science. Elle privilégie la raison sur la croyance.

- Cette philosophie implique l'adhésion aux valeurs :
- du libre examen
 - de citoyenneté et de justice
 - d'émancipation à l'égard de toute forme de conditionnement.

La laïcité considère que les options confessionnelles relèvent exclusivement de la sphère privée des personnes. La vie sociale et publique doit être ouverte et non partisane, laissant à chacun la liberté de penser.

LA LAICITÉ EN MARCHÉ

L'action laïque

Grâce aux différentes implantations régionales, aux associations constitutives et aux locales, la laïcité s'implique dans la vie de la cité. Elle réfléchit, débat et agit sur tous les aspects de notre vie en société : égalité hommes-femmes, enseignement, début et fin de vie, culture, interculturalité, enfermement, assuétudes, information...

Le mouvement laïque vient en aide aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en décrochage scolaire, aux mal-logés et en règle générale, à tous ceux qui, dans leur vie, ne disposent pas des droits et des moyens qui garantissent à l'humain la dignité et la capacité à s'épanouir.

Il milite activement en faveur d'une justice équitable, du droit à profiter de la vie ici et maintenant, mais aussi contre l'intolérance, le racisme, le sexisme et tout ce qui asservit l'homme et la femme. La laïcité organise des cérémonies laïques (parrainages, fêtes de la jeunesse, mariages, obsèques...) à la demande.

Chaque implantation locale choisit des terrains d'action privilégiés et définit son organisation en fonction de son environnement, de ses publics et des objectifs à atteindre.

Prises de position

Le mouvement laïque s'exprime sur l'émancipation, la défense des libertés, le respect des droits et de la dignité de chacune et de chacun, la séparation Églises/État.

Représentante de la communauté non confessionnelle, la laïcité organisée intervient sur les questions liées aux croyances, aux cultes et aux philosophies. Estimant que chacun doit pouvoir disposer librement de sa vie, de sa pensée et de son corps, elle promeut une vision libre-exaministe des questions éthiques dont les religions ont coutume de s'emparer. Compte tenu de ses finalités et des valeurs qu'elle défend, elle se préoccupe de tout ce qui concerne la place de l'humain dans la société, au-delà de tout clivage politico-religieux.

Conscientisation et formation des adultes, dans une démarche d'éducation permanente

À côté de sa vocation première en tant que référent institutionnel en matière de laïcité et de libre pensée, le Centre d'Action Laïque (CAL) est agréé par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant que mouvement d'éducation permanente. Il développe, dans ce cadre, des stratégies et des projets de sensibilisation et de formations citoyennes des adultes. Son action s'inscrit ainsi dans la droite ligne

des finalités du décret d'éducation permanente qui reconnaît l'action associative « *visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active et l'expression culturelle* ».

L'ensemble des thématiques développées dans ce rapport est ainsi la traduction concrète du souci du CAL de s'inscrire dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire.



1. ENCOURAGER ET DIFFUSER LES VALEURS LAÏQUES

Diffuser les valeurs de la laïcité est, pour le Centre d'Action Laïque et ses régionales, une préoccupation centrale. Notre action est fondée sur la démarche libre examinate et le principe de la séparation des Églises et de l'État comme moteurs d'une société harmonieuse et égalitaire. Nos différentes campagnes d'éducation permanente, commémorations et publications s'inscrivent dans cette démarche d'information ; avec, en perspective, l'émancipation et l'autonomie de chacune et de chacun.

1. ENCOURAGER ET DIFFUSER LES VALEURS LAÏQUES

La(i) cité critique

Le 22 septembre 2012, le Centre d'Action Laïque a organisé la journée « La(i) cité critique » au Square Meeting Brussels. Un grand rassemblement de plus de 1800 personnes du mouvement laïque, certes, mais surtout et davantage, d'autres horizons, d'autres associations. Un voyage dans le 21^e siècle autour d'une idée, la libre pensée. L'objectif étant de se projeter dans le futur, de tenter d'identifier les écueils au développement d'une société juste, égalitaire, progressiste et fondamentalement humaniste. Ce voyage d'un jour était ouvert à toute personne désirant poser un regard critique et constructif sur les grands enjeux de la société contemporaine. A toute personne touchée, sensibilisée, intéressée par la laïcité et/ou par l'exercice de l'esprit libre et critique.

Car, les laïques, les libres penseurs, les sympathisants de la pensée critique, ne se contentent pas d'assister impuissants à ce qui se déroule dans le monde, ils mènent des combats parfois laborieux pour le droit à une fin de vie digne, pour l'égalité, la solidarité, le droit à un enseignement public de qualité pour tous...

Une belle brochette d'invités de marque, de grandes voix, de vieux sages ou de jeunes philosophes tels que Robert Castel, Vincent Cespèdes, Catherine de Wenden, Yvon Englert, Raphaël Enthoven, Cynthia Fleury, Susan George, Stéphane Hessel, Nico Hirtt, Bertrand Ogilvie, Henri Pena Ruiz, Hélène Périvier, Joan Francesc Pont-Clemente, Andréa Réa, Wassyla Tamzali, Alain Touraine ont envisagé à travers 8 ateliers thématiques les prochaines décennies en matière d'égalité, d'éducation, d'éthique, de relations internationales...

Et en fin de soirée, un débat animé par Eddy Caeckelberghs, sur les engagements du 21^e siècle a réuni Stéphane Hessel, Wassyla Tamzali et Alain Touraine. « Il faut retrouver le sens de l'agir, de l'action sinon nous sommes foutus. Nous devons prendre la parole pour transformer la société », a clamé haut et fort Alain Touraine, appuyé par notre « indigné » Stéphane Hessel pour qui « nous avons le droit et le devoir de nous révolter quand des droits nous sont refusés ».

La journée était aussi festive et ponctuée par des intermèdes musicaux de Claude Semal, de Paco Ibanez, figure de proue de la lutte contre la dictature franquiste et de Marcel Khalifé, nommé en 2005 « artiste de l'Unesco pour la paix ».

Diverses animations déambulatoires se sont inscrites dans une scénographie basée sur le parcours historique de la pensée libre en Belgique, la réalité des enjeux éthiques et sociaux contemporains.

Une librairie avec des ouvrages des intervenants et des publications du mouvement laïque était présente sur le lieu d'activités.

Des vidéos reprenant des paroles de « laïques » défilaient. Ils répondaient à 4 questions différentes et 4 thématiques : Se révolter-Mourir-Agir-Vivre. Des panneaux incitaient à visionner les vidéos. D'autres panneaux décoraient le lieu d'activités stimulant la réflexion et invitant à se questionner avant de se rendre dans les divers ateliers.

Canal CAL a réalisé un reportage sur l'événement intitulé « La(i) cité Critique (r) pour s'affranchir,

comprendre pour agir, déconstruire pour reconstruire » et a suivi le philosophe Vincent Cespèdes.

Lors de cette journée, le CLAV a interviewé Stéphane Hessel, Cynthia Fleury, Alain Touraine, Claude Semal, Wassila Tamzali, Paco Ibanez, Raphaël Enthoven et Henri Pena-Ruiz sur leur vision de la laïcité.

Bruxelles Laïque qui a orchestré cette journée, a sorti un *Bruxelles Laïque Echos* qui rend compte de quelques propos et débats des personnalités invitées à cet événement.

Le CAL, quant à lui, a répercuté l'essentiel du contenu des 8 ateliers dans une brochure. Le magazine du mouvement laïque, *Espace de Libertés* a proposé dans son édition de septembre, des articles liés aux thématiques des 8 ateliers. Le site www.laicitecritique.be qui a été créé pour l'occasion continuera à exister et être alimenté par notamment les séquences audio des ateliers.

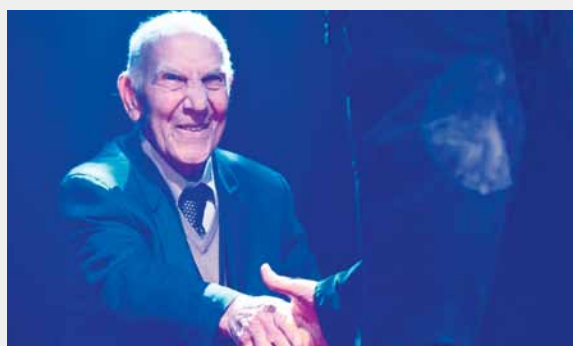
Le réveil des échevins

La première campagne d'éducation permanente sur l'enseignement, menée par la régionale de la Province de Liège, avait dégagé des constats. L'objectif de la deuxième, dirigée par Laïcité Brabant Wallon, a été, entre autres, de rassembler des expériences concrètes et des propositions en vue d'une réforme de l'enseignement. Cela s'est matérialisé sous la forme d'une brochure *Ecole, moteur de progrès social. Penser autrement, ouvrir des possibles* dans laquelle on trouve différents témoignages d'expériences « qui marchent ». Ces différents projets au sein du

mouvement laïque s'inscrivent dans les principes de solidarité, d'égalité et de libre examen.

Une action symbolique a été organisée lors de la rentrée des classes primaires, le 3 septembre 2012. Les militants laïques des différentes régionales, se sont rendus au domicile d'échevins et de députés provinciaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en charge de l'enseignement. Objectif : leur offrir une valisette pédagogique contenant les brochures sur l'école, le *Mémorandum 2012*, la brochure du CEDEP *Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants*, l'ouvrage de réflexion sur *l'avenir de l'enseignement public* et un crayon, pour écrire un avenir meilleur et une gomme, pour effacer les inégalités. Ce fut l'occasion, pour le mouvement laïque, de délivrer le message positif de revendication d'égalité ainsi que de demander au monde politique de prendre ses responsabilités pour que tous les enfants puissent grandir harmonieusement et devenir des citoyens prêts à s'investir dans la société de demain.

Toujours dans le cadre de cette campagne, le CAL a interpellé les responsables politiques sur différents problèmes liés à la thématique scolaire, au Point Info Laïcité (PIL), à Bruxelles. L'idée des Midis PIL est de revoir en profondeur et sans tabous le système scolaire avec la volonté d'arriver à offrir un enseignement de qualité pour tous. Plus que jamais, le mouvement laïque entend proposer un projet scolaire recentré sur l'élève. Les divers thèmes abordés ont été : la gratuité de l'enseignement, la culture du redoublement, l'éducation aux médias. Ces débats avec les responsables politiques des partis démocratiques se poursuivront jusqu'aux élections de 2014.



Sur le terrain, les régionales ont concocté diverses activités.

La Fabrique de Soi, antenne de la régionale du Brabant wallon, a organisé un colloque intitulé « E.C.O.L.E Espace à COonstruire Librement Ensemble », le 7 février 2012. Témoin privilégié du désarroi grandissant des jeunes et de leurs familles, l'école de devoirs de la Fabrique de Soi souhaiterait que l'école réinvente de nouveaux paradigmes pédagogiques. Selon la FdS, tous les acteurs du monde scolaire sont capables de penser de nouveaux modes de fonctionnement et d'accompagner les enfants et les adolescents vers une maturité citoyenne forte. La matinée a fait l'état des lieux du malaise grandissant des jeunes dans l'environnement scolaire. L'après-midi a été consacrée à la présentation d'innovations, de pratiques pédagogiques qui sont autant de pistes de réformes ou d'actions concrètes. La journée a réuni quelque 150 participants.

Dans le cadre du colloque « les champs de l'éducation : graines de changement social ? », Bruxelles Laïque a animé deux ateliers, l'un sur la méthode d'animation égalitaire des ateliers d'expression citoyenne, l'autre sur la remise en question des rapports d'autorité du projet pilote d'enseignement innovant de Pédagogie Nomade.

La campagne « Enseignement » a permis au CAL Luxembourg de rappeler au député provincial et aux échevins chargés de l'enseignement de Virton, d'Arlon, de Durbuy et de Vielsam, l'importance d'avoir une école publique égalitaire et de qualité.

Picardie Laïque a proposé le spectacle « Poor School » qui dépeint en six tableaux les difficultés rencontrées actuellement dans le secteur de l'enseignement, à travers le regard croisé et critique des professeurs, d'une directrice d'établissement scolaire, des étudiants et d'un responsable syndical. La régionale a également présenté la « conférence gesticulée » de la coopérative « Le Pavé » intitulée « Ni Bourdieu ni maître » qui ouvrait le débat sur la question de l'enseignement comme facteur de reproduction des inégalités sociales. Le spectacle a été suivi d'un atelier intitulé « l'enseignement en chantier » qui a permis de débattre de la situation de l'enseignement aujourd'hui et des pistes éventuelles pour en améliorer son fonctionnement.

Immédiateté de l'information

La deuxième campagne, pilotée par la régionale de Charleroi, voulait sensibiliser à l'immédiateté de l'information. Immediat.org a donc invité à faire une pause et à prendre le temps d'examiner d'un œil critique une réalité qui nous poursuit et nous dépasse : l'information tout le temps, partout, sans trêve ni repos. Un teaser pour lancer la campagne mais aussi des moments de rencontres, des débats, une exposition et d'autres moments festifs ont été proposés.

La soirée de lancement du 20 novembre a réuni plus de 150 personnes pour une expérience en deux temps : l'exposition des couvertures d'un journal libre et indépendant *Charlie Hebdo* et la soirée festive avec, aux platines, des journalistes qui font du journalisme qui dérange, qui mènent des enquêtes et des débats dans des zones interdites :

François De Brigode, Sandra Guilly, Thierry Dupiéreux. D'autres journalistes ont répondu aux questions sur l'immédiateté de l'information lors d'un café numérique ainsi qu'à la maison de la presse de Charleroi. Et finalement, la campagne s'est clôturée par une conférence sur « les enjeux et les mutations qu'induit l'immédiateté de l'information ».

Dans le cadre de cette campagne, la régionale de Picardie a développé un partenariat avec le Club de la Presse du Hainaut-Mons pour l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation et d'information autour du traitement de l'information. Les participants ont pu interroger les deux journalistes présents et ont visité le studio et la régie de la télévision locale de Mons-Borinage.

Bruxelles Laïque a participé au projet transmédias : www.lazarus-mirages.net, projet de résistance à toute forme d'obscurantisme et de manipulation, diffusé principalement via internet et de manière anonyme par le personnage Lazarus. Lors d'une présentation publique, le mystérieux Lazarus est intervenu en duplex pour expliquer la méthode rationnaliste qu'il applique aux phénomènes dits inexplicables (télépathie, divination,...). Une méthode, dit-il, dont on devrait se servir pour toute information et qui devrait être rendue populaire et accessible face à la toute-puissance de l'envoûtement médiatique.

La régionale de Bruxelles a également voulu interroger les liens entre médias et pouvoirs lors d'un ciné-rencontre à propos du film *les nouveaux chiens de garde* ou encore par un débat intitulé « Crise et Emocratie : retour à la soumission ? ». A travers le regard et l'analyse d'un acteur du monde judiciaire,

d'un journaliste et d'un philosophe, la régionale a tenté de faire comprendre qui entretient, qui profite et qui se cache derrière la gouvernance de la peur notamment dans les périodes dites de crise.

Un numéro spécial de *Bruxelles Laïque Echos* « Médias TIC-Media TOC » a ouvert la discussion sur les médias.

Dans la province du Luxembourg qui compte peu de médias locaux et qui s'ouvre de plus en plus aux TIC, le CAL Luxembourg a animé des soirées-débats à Virton et Vielsam et formé à une utilisation critique de Facebook.

La régionale de Namur a, quant à elle, organisé un petit déjeuner impertinent intitulé « Médias, information et actions citoyennes locales » avec le journaliste Benjamin Moriamé. Trois rencontres « Cause toujours ! » ont également touché à la thématique de la campagne immediat.org en questionnant le rôle de la publicité, le choix des urnes, ...

Escales : un festival philo empreint de désir

En 2012, le Centre d'Action Laïque du Brabant wallon très actif dans la pratique de la philosophie auprès d'un public diversifié, a organisé son deuxième festival de philosophie et de culture, « Escales ». Une façon d'offrir une belle vitrine à ses activités et de proposer un éventail de conférences et d'événements tels que théâtre, cinéma, dégustation, concerts... qui ont amené le public à philosopher et à se cultiver agréablement.



Pour les plus jeunes, des matinées philo débutant par un spectacle ont été proposées. Les élèves du primaire ont pu assister à la pièce *Remue-ménage chez Madame K.* et pour les étudiants du secondaire, il s'agissait de la pièce de théâtre *Matin brun* ou encore de la chorégraphie *Blanche*. Le dialogue s'amorçait ensuite entre les jeunes et les philosophes. Pour un public plus spécialisé, il y avait les rencontres philo qui permettent de découvrir, dans la philosophie et par la philosophie, des chemins nouveaux pour penser le rapport au monde de manière critique et libre de tout préjugé. L'une des rencontres philo évoquait le thème « Philo pratique, pratiques de philo », avec notamment Michel Puech, Maître de conférence à la Sorbonne et Edwige Chirouter, Professeur à l'Université de Nantes, collaboratrice de l'Université populaire du goût.

Du 22 au 27 mars, près de 4000 personnes se sont donné rendez-vous à Wavre et Louvain-La-Neuve, doublant la population de la première édition. Le festival s'est ouvert sur la conférence d'André Comte Sponville au sujet du désir. Il s'est clôturé par la conférence d'Alain Badiou sur le désir de révolution.

Des espaces, des convergences et des réseaux laïques

Théâtre quotidien de conflits de cohabitation, de violence, de non-communication, d'intolérance, d'exclusion... l'école n'échappe pas aux phénomènes d'ethnisation, de communautarisation et de confessionnalisation et aux problématiques de la vie en société. Forte de ce constat, la régionale de Bruxelles Laïque a trouvé utile d'outiller les enseignants en lançant de nouveaux catalogues d'activités intitulés « Espaces de laïcité » pour,

non seulement, promouvoir la laïcité comme une valeur commune, mais également comme un outil pour favoriser le développement moral, culturel, philosophique et social, pour former au jugement critique, pour éveiller à la conscience civique et à la responsabilité sociale, pour initier à la communication non violente, au débat rationnel et démocratique et enfin, tendre au respect du pluralisme et de la diversité au sein des classes.

Le CAL communautaire a invité une quinzaine d'acteurs à faire partie du groupe de travail « Convergences laïques » afin de réfléchir aux rapports entre Islam et laïcité. Il s'agit de rassembler des sensibilités les plus variées possible et de former un groupe de discussion formulant des propositions sur des sujets ayant trait au vécu des laïques d'origine musulmane et à l'Islam en tant que religion mais surtout en tant que culture et civilisation. Les personnes sollicitées sont laïques d'origine musulmane, partageant les valeurs du CAL et défendant le libre examen. Trois questions fondamentales ont traversé les travaux du groupe. Le double malaise des laïques d'origine musulmane rejetés par la communauté d'appartenance et peu considérés par le monde laïque ; comment mieux rapprocher les musulmans de Belgique des valeurs de la laïcité ? Quelles pédagogies populaires pour ce faire ? La première étape a consisté à discuter et échanger, de manière libre et sans tabous, de ces questions et d'interroger le rôle des médias, les stratégies des partis politiques, la situation des syndicats et le positionnement de la laïcité organisée. La deuxième étape, en cours actuellement, entend dégager des pistes d'actions concrètes pour le CAL.

A l'initiative du groupe de travail, une projection-débat intitulée « Et si l'on parlait d'Islam ? » a été organisée, le 12 mai, à l'Espace Magh. L'idée étant de bâtir des ponts de compréhension mutuelle entre croyants et non-croyants. Etaient invités, Tareq Oubrou, recteur de la mosquée de Bordeaux et John Paul Lepers, journaliste et réalisateur du documentaire diffusé ce jour-là *Qui a peur de l'Islam ?* Le débat était modéré par la journaliste Gabrielle Lefèvre.

La régionale du Luxembourg a poursuivi son travail de mise en réseau et de renforcement de la laïcité dans la province. 24 activités ont émergé du partenariat entre les Maisons de la laïcité et le CAL Luxembourg. Par ailleurs, la régionale, pour fêter ses 25 ans, a organisé une journée porte ouverte conviviale au cours de laquelle les délégués laïques ont pu présenter le travail de terrain de leur régionale aux cent cinquante visiteurs, volontaires, enseignants et mandataires publics présents.

Interventions dans les médias

Le CAL prend publiquement position sur les sujets d'actualité qui concernent la laïcité ou les valeurs qu'il défend. Les moyens de diffusion sont multiples : communiqués de presse, campagnes de sensibilisation, conférences de presse, participation à des débats, des émissions de télévision ou de radio, interpellation des responsables politiques.

19 JANVIER

Pierre Galand, président du Centre d'Action Laïque, signe une opinion intitulée « Tant va la foi au moulin » dans *La Libre Belgique*.

21 JANVIER

Pierre Galand répond aux questions de Jean-Pierre Duchâteau pour la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique* intitulée « L'Exécutif des musulmans de Belgique ingérable ? »

9 FÉVRIER

« Fédérer les forces antiracistes », une interview de Fadila Laanan par Hugues Dorzée dans *Le Soir* où la ministre explique qu'elle va initier une plateforme contre le racisme dont le CAL sera membre.

13 MARS

« L'après-MRAX est sur les rails », une interview d'Eliane Deproost par Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.

16 MARS

En cette journée décrétée de deuil national, *Matin Première* reçoit Joëlle Milquet, ministre de l'Intérieur, Vincent Dujardin, historien, Pierre Galand, président du CAL et Gabriel Ringlet, prêtre et théologien, pour évoquer les suites du drame de Sierre. Le président du CAL est également sur le plateau de la *Une RTBF* dans le cadre d'une édition spéciale en direct consacrée à ce terrible évènement. Reportage sur la participation de l'Institut communal des techniques de l'industrie et de l'automobile de Liège à l'édition 2012 de Sciences en scène au JP de 7h30 de *Liège Matin*.

17 MARS

Vers l'Avenir consacre plusieurs articles au 25^e anniversaire du CAL Luxembourg : « Le Centre d'action laïque de la province fête ses 25 ans », « Laïcité : portes ouvertes pour esprits ouverts » avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice



du CAL Luxembourg par Éric Lekane.
Dans *Vers l’Avenir*, « La crise stimule les « anti-avortement », une interview de Julia Laot (FPS) porte-parole de la Plateforme pour le droit à l'avortement .

18 MARS
« L’avortement, un nouvel enjeu idéologique ? » est le sujet principal de l’émission « Et dieu dans tout ça ? » sur *La Première RTBF* avec notamment la participation de Julia Laot, porte-parole de la Plateforme pour le droit à l'avortement .

22 MARS
« La laïcité s’engage aux côtés des plus faibles » par Eric Burgraff dans *Le Soir*, édition du Luxembourg.

23 MARS
A la veille de la manifestation des militants pro-choix, réunis sous la bannière abortionright.eu , la carte blanche « La loi sur l’avortement face aux discours totalitaires » de la Plateforme pour le droit à l'avortement, dont le CAL est partie prenante, est publiée dans *Le Soir* qui consacre également un deuxième article à cet évènement : « IVG : deux manifs sur fond d’alarmisme » .
« Avortement: le débat se déplace à Bruxelles ce week-end » par Hélène Maquet sur *RTBF Info*.
« Dans la Belgique de 2012 ? A-t-on encore le droit de remettre l’avortement en cause ? » – « C’est vous qui le dites », une émission de Benjamin Maréchal sur *Vivacité* avec une interview de Julia Laot. Elle est également interviewée à 11h15 sur *Bel RTL*.

24 MARS
Les quotidiens, journaux télévisés et sites d’information rendent compte de la mobilisation sous

la bannière « abortionright.eu » :
« Bruxelles: 2.200 personnes présentes à la manifestation pour l'avortement », sur *LeVif.be*.
« Plus de 2000 personnes à Bruxelles pour le droit à l'avortement », sur *RTBF Info* avec la séquence du JT de *La Une RTBF*.
« Bruxelles: une manifestation pour le droit à l'avortement », sur *RTL Info* avec la séquence du JT de *RTL TVI*.

25 MARS
« L'avortement, un droit plein et entier ? », une interview d’Eliane Deproost, secrétaire générale du CAL publiée sur le site de *La Libre Belgique*.

26 MARS
Le site du quotidien *Le Soir* propose un chat : « le « droit à l’avortement », encore un débat ? » avec la participation de Julia Laot tandis que, dans le quotidien, Fabrice Voogt commente les manifestations du week-end sous le titre : « Pro-choix et pro-vie dos à dos ». « L’avortement divise toujours les Belges », un article de Christian Laporte dans *La Libre Belgique*.
« Avortement : deux manifs, 22 ans après » dans *Vers l’Avenir*.

25 AVRIL
Suite à la décision de la Hongrie, qui assurait la présidence tournante de l’Union, de faire donner un *Te Deum* à Sainte-Gudule, Maroun Labaki et Pascal Martin s’interrogent dans *Le Soir* : « L’Europe vaut-elle une messe ? », avec notamment une interview de Pierre Galand, président du CAL.

27 AVRIL
« La philo pour remplacer cours de morale et religion », une interview de Pierre Spehl, président du CEDEP, par Stéphanie Bocart dans *La Libre Belgique*.
« Cours philosophiques: le projet Simonet mis à mal », la dépêche *Belga* sur *RTL Info* qui propose également un sondage « Des associations laïques veulent supprimer l'obligation des cours de religion et de morale: qu'en pensez-vous? »
L’information a également été relayée au JP de 8h00 sur *Bel RTL*.

5 MAI
« Faut-il changer les cours philosophiques ? » est la question de la rubrique « Ripostes » de *La Libre Belgique* avec les interviews croisées de Charles Delhez, jésuite, enseignant les sciences religieuses aux facultés Notre-Dame de la Paix, et de Benoît Van der Meerschen, directeur de la cellule Etudes et Stratégies du CAL .

24 MAI
« Et si on parlait d’islam ? », un compte-rendu par Gabrielle Lefèvre de la conférence organisée par le CAL à l’Espace Magh dans la newsletter *Entre les lignes*.

26 MAI
« Un gardien belge pour l’Europe laïque », une interview de Pierre Galand par Christian Laporte dans *La Libre Belgique* à l’occasion de son élection à la présidence de la Fédération Humaniste européenne(FHE).
« Pierre Galand promu », en bref dans *Le Soir*.

2 JUIN
Le CAL a réagi à l’opinion publiée par A.J. Léonard sur l’application de la loi dépénalisant l’euthanasie

par la publication dans *La Libre Belgique* de l’opinion suivante : « Et si la mort était belle? ».

5 JUIN
« Galand : « Les laïques doivent se renforcer » – une interview du président du CAL par Pascal Martin dans *Le Soir* suite à son élection à la présidence de la FHE.

20 JUIN
« Loi sur l’euthanasie : heureux anniversaire ! », une opinion par un collectif de signataires dont Pierre Galand, président du CAL, dans *La Libre Belgique*.

25 JUIN
« L’avortement en questions : entretien avec le CAL », une interview de Pierre Galand par Alain Detilleux dans *ProJ*.

28 JUIN
« L’éducation à la sexualité dans les écoles réjouit les centres de planning familial », Hugues Dorzée fait écho dans *Le Soir* au communiqué de presse dont le CAL est signataire.

9 JUILLET
Le comité de vigilance démocratique dont le CAL est partie prenante publie une carte blanche dans *Le Soir* : « Extrémisme : pas de législation émotionnelle ».

27 AOÛT
Pierre Galand est invité au JT de 13h de la *RTBF* pour aborder les questions d’enseignement en cette veille de rentrée scolaire. A cette occasion, il réagit aux déclarations de Benoît Lutgen sur la prétendue inégalité de financement de l’école libre.



3 SEPTEMBRE

« Le CAL sonne les matines », sous ce titre, Hugues Dorzée signale dans *Le Soir* l'opération de sensibilisation menée par le mouvement laïque au domicile des échevins et des députés provinciaux en charge de l'enseignement le jour de la rentrée scolaire. « Déportation des juifs: Bruxelles présente ses excuses », une séquence du JT de 19h de *RTL TVI*, avec une interview de Sylvie Lausberg, déléguée du CAL.

4 SEPTEMBRE

Les quotidiens, les radios et télévisions locales font largement écho à l'opération intitulée « le matin des échevins » menée par le CAL et ses régionales dans le cadre de sa campagne « L'école (in)égale! » : « Un crayon pour écrire l'avenir de nos enfants » par Jean-Philippe de Vogelaere dans *Le Soir*, édition Brabant wallon, avec une interview de Paul Knudsen, directeur de Laïcité Brabant Wallon. Interview de Paul Knudsen au sujet de la campagne au JP de 6h30 sur *Bel RTL* et séquence dans le journal de *Vivacité*. « L'école, moteur de progrès social dans l'actualité », un reportage de *TV Com* sur la campagne menée par la régionale du Brabant wallon et le Centre d'Action Laïque communautaire en matière d'enseignement. « Le mouvement laïque défend le principe d'école égalitaire », par Christophe Desablens dans *Vers l'Avenir*. « Mons : Rentrée scolaire : le matin des échevins » – un reportage de *TeleMB*. « Le Centre d'Action Laïque prône une école plus égalitaire », un reportage de *Notélé*. « Les laïques veulent gommer les inégalités » par Lydie Picard dans *L'Avenir du Luxembourg*, avec une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg.

« Bouillon, Virton, Vielsalm, Arlon: le Centre d'Action Laïque prend le petit-déjeuner avec des élus », dans *La Meuse*. « Noirefontaine : action de rentrée du Centre d'Action Laïque », un reportage de *TV Lux*. « Le CAL a réveillé les échevins », par Charly Lebrun dans *La Dernière Heure*, édition Tournai-Ath-Mouscron, et « Debout là-dedans ! » dans l'édition Charleroi-Centre du quotidien.

6 SEPTEMBRE

« Le voile à l'école est-il un droit ou une faute ? », interviews croisées de Pierre Galand et Samira Maghfour, membre du Mouvement pour les droits fondamentaux, par Jean-Paul Duchâteau dans *La Libre Belgique*. Sylvie Lausberg, déléguée du CAL, est invitée de « Connexions » sur *Matin Première* pour évoquer la question du harcèlement en rue.

18 SEPTEMBRE

« Des eurodéputés torpillent la recherche sur l'embryon » par Pascal Martin avec une interview de Julie Pernet, de la Cellule Europe et International du CAL, dans *Le Soir*.

20 SEPTEMBRE

« La libre pensée, vecteur de progrès » un article de Christian Laporte dans *La Libre Belgique* sur l'évènement « Laïcité critique » organisé par le CAL le 22 septembre à Bruxelles.

21 SEPTEMBRE

Le Soir titre en manchette « Des laïques mobilisés face à une montée des intégrismes », et propose, sous sa rubrique débat, les interviews de Pierre Galand et Anne Morelli : « *Quelle laïcité, en Belgique, en 2012 ?* ».

22 SEPTEMBRE

« Grand raout laïque ! », un reportage de Régis De Rath au JT de 19h30 sur *La Une RTBF* au sujet de « Laïcité critique ».

23 SEPTEMBRE

« Bruxelles : le centre d'action laïque se penche sur les grands thèmes sociétaux », un compte-rendu de la journée « Laïcité critique » sur le site *RTBF Info*. Pierre Galand est au nombre des invités du débat de « Mise au point » sur *La Une RTBF* sur le thème « Religion: faut-il ou non légiférer sur le blasphème? ». Compte-rendu par Jean-Claude Verset sur *RTBF Info* et commentaires de l'émission sur *Lalibre.be* sous le titre « les religions sont-elles intouchables? ».

24 SEPTEMBRE

En marge de l'évènement « Laïcité critique », *Le Soir* propose un entretien avec Alain Touraine sous le titre : « En cas de crise sociale, les choses pourraient devenir très graves », propos recueillis par William Bourton.

27 SEPTEMBRE

« Egalité, droits humains : l'appel à la révolte », un article de Gabrielle Lefèvre dans la newsletter *Entre les lignes* au sujet de « Laïcité critique » et de l'édition 2012 du Festival des libertés.

28 SEPTEMBRE

« En Grèce, tu ne caricatureras point le moine Paisios » un article d'Alain Salles dans *Le Monde* qui rappelle notamment qu'en juillet 2012, la FHE a demandé l'abolition des lois sur le blasphème en Grèce. « Nouvelle passe d'armes autour de l'éthique » par Pascal Martin dans *Le Soir* avec une interview

de Pierre Galand au sujet de la nomination des membres du groupe européen d'éthique.

3 OCTOBRE

Le mardi 2 octobre, avait lieu à Ciney une conférence de presse commune CAL Namur – CAL Luxembourg sur l'absence de salles communales pour les funérailles laïques. « Cultes : un mort n'en vaut pas un autre », dans l'édition Namur/Luxembourg du *Soir* avec une interview d'Alice Botquin, directrice du CAL Namur.

6 OCTOBRE

« Sortir en boîte en protégeant sa santé », un article d'Hugues Dorzée dans *Le Soir* au sujet du label Quality Night dont le CAL Luxembourg est partenaire.

8 OCTOBRE

« Il n'y aurait pas assez de locaux pour organiser des funérailles laïques » sur *RTBF Info*. Sur le même sujet, *Vers l'Avenir* propose une interview de Marie-Ange Cornet, directrice du CAL Luxembourg intitulé « Ne plus devoir passer par l'église ». « Pas assez de salles pour les funérailles laïques » dans *La Meuse*.

21 OCTOBRE

« La gauche doit-elle redevenir anticléricale ? », une interview de Jean-Philippe Schreiber par Marie-Cécile Royen dans *Le Vif/L'Express*, à l'occasion de la publication de son livre *La crise de l'égalité* aux éditions Espace de Libertés.

23 OCTOBRE

La commission de l'Éducation du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles entame une série



d’auditions sur le projet d’un tronc commun aux cours de religion, philosophie et morale dès l’école primaire. A cette occasion, Jean De Brueker, secrétaire général adjoint du CAL, est interviewé dans l’émission « Bel RTL Midi ».

« Le PS écartelé au sujet des cours de philo », dans *La Libre Belgique*, Alice Dive rappelle notamment la position du CEDEP en la matière.
« L’éternel débat des cours philosophiques », la dépêche *Belga* également dans *La Libre Belgique*.

25 OCTOBRE

Pierre Galand, président de la FHE et du CAL, publie une opinion intitulée « A Tunis, pour l'honneur de la démocratie » sur le site de *RTBF Info*.

14 NOVEMBRE

« Tonio Borg, un croyant qui jure de sa bonne foi ». Dans cet article du *Soir*, Maroun Labaki fait mention de la lettre adressée par Pierre Galand, président de la FHE, à José Manuel Barroso, concernant le candidat commissaire européen maltais.

15 NOVEMBRE

Pierre Galand est invité à l’émission « Bel RTL Midi » au sujet des cours philosophiques. Sur le même sujet, interview de Benoît Van Der Meerschen, directeur de la Cellule Etudes et Stratégies du CAL, au JP de 19h30 sur *La Une RTBF*.

16 NOVEMBRE

« Laïcité : le pétard mouillé et la bombe à retardement », une carte blanche signée Pierre Galand, président du CAL, dans *Le Soir* au sujet de la proposition d’inscrire le principe de laïcité dans la Constitution.

« Cours philosophiques : ce que le CEDEP demande », une carte blanche des 12 associations constitutives du CEDEP dans *Le Soir*.

27 NOVEMBRE

Pierre Galand répond à la carte blanche du constitutionnaliste Marc Uyttendael dans *La Libre Belgique* du 20 novembre dans laquelle il pourfendait le principe du financement de la laïcité : « Non Marc, t’es pas tout seul ! » dans *La Libre Belgique*.

3 DÉCEMBRE

« 2013 sera une année pacifiste : Henri La Fontaine nous revient », un article de Pascal Martin dans *Le Soir* avec une interview de Pierre Galand, président du CAL, une des chevilles ouvrières de La Fondation Henri La Fontaine.

DÉCEMBRE

« Une déclaration et un appel en faveur de la fraternité avec le peuple grec » par Jean De Brueker, secrétaire général adjoint du CAL et administrateur de la FHE dans la revue *Diasporiques*.

Espace de Libertés, début de la mue

Le magazine *Espace de Libertés* constitue l’un des principaux supports média du mouvement laïque, tiré à 4 000 exemplaires. Il propose des dossiers sur des sujets d’actualité, des interviews exclusives de personnalités, des analyses géopolitiques, des rubriques variées, des points de vue et des analyses inédites qui vont à la rencontre des interrogations et des préoccupations du public. Son équipe de collaborateurs est pluridisciplinaire et variable ; de nombreux spécialistes issus du monde laïque ou

proches y trouvent un terrain où la liberté d’expression n’est pas un vain mot.

En matière de promotion, le magazine est envoyé mensuellement à des personnalités marquantes du monde sociopolitique et à des leaders d’opinion en lien avec les dossiers traités. *Espace de Libertés* est en vente dans une quinzaine de librairies en Wallonie et à Bruxelles. Il est présent à la Foire du Livre, sur le site ARSC.be et mis en ligne dès parution sur le site www.laicite.be, son contenu complet y est disponible un mois après sa publication. En 2012, le magazine a entamé une mue qui se concrétisera dans la forme en 2013. Déjà, la palette des sujets s’est élargie, l’iconographie a pris un tournant décisif et les collaborateurs se sont renouvelés pour insuffler une nouvelle dynamique rédactionnelle.

- Au cours de l’année, le magazine a proposé les dossiers thématiques suivants :
- Janvier :** « L’année du révolté »
 - Février :** « La démocratie : chef-d’œuvre en péril ? »
 - Mars :** « Prisons : de l’ombre à la lumière »
 - Avril :** « Humanism : a love story »
 - Mai :** « Euthanasie, oui merci »
 - Juin :** « La presse sous stress »
 - Juillet :** « Le sens des vacances »
 - Septembre :** « La cité des huit travaux »
 - Octobre :** « Intégristes vous-mêmes ! »
 - Novembre :** « Au cœur des cours »
 - Décembre :** « Pour nos enfants, la Lumière ! »

Une palette de publications régionales

Bruxelles Laïque Echos (Blé) : outil de réflexion, d’analyse, de sensibilisation et de débat sur des thématiques sociétales liées aux enjeux de la défense de la laïcité dont le tirage varie entre 4000 et 6000 exemplaires en fonction des projets et campagnes auxquels il est associé.

Echos de Picardie est le magazine d’information trimestriel de Picardie Laïque. Conformément à sa charte éditoriale, il entend développer l’esprit critique face aux sujets de société. Il est le lien entre les associations laïques fédérées à Picardie Laïque et la régionale elle-même. Il comprend un agenda des activités des associations fédérées et des différents secteurs de la régionale ainsi que des articles de réflexion. Tirage à 1500 exemplaires. Il s’adresse aux volontaires et professionnels du milieu associatif. Deux des dossiers traités cette année avaient pour thème l’école.

Salut et Fraternité se veut le reflet de l’opinion des laïques en Province de Liège. Outre les questions de société traitées à travers dossiers et cartes blanches, les numéros parus en 2012 avaient pour thème : Réseaux sociaux, le règne de l’e-media, l’homme face à la domination de l’économie, vers une école de l’égalité, le droit de s’indigner. 5500 exemplaires diffusés.

Le CALepin, bulletin de liaison de la régionale du Brabant wallon. Il comporte plusieurs niveaux d’information et de lecture : général, communautaire, régional, associatif et une partie « info-services » qui reprend, entre autres, des informations récurrentes.

Des valeurs, des faits, des actions, des préoccupations défendues par la laïcité, à l'initiative du CAL communautaire ou des régionales (en particulier du Brabant wallon) et du monde associatif, constituent le fil rouge de cette publication, tirée à 3700 exemplaires et destinée aux affiliés des associations laïques en Brabant wallon et aux personnes qui en font la demande.

Info-laïque Luxembourg est le journal de la régionale du Luxembourg. Il paraît deux fois par an. Il présente les activités, les objectifs, les valeurs du mouvement laïque en province du Luxembourg. 363 abonnés le reçoivent directement, les autres exemplaires sont déposés au Point Info Laïcité à Bruxelles ou distribués lors d'événements divers. Le numéro anniversaire de cette année a présenté les grands axes de travail de la laïcité luxembourgeoise et les activités concrètes des délégués et des associations. Il a été diffusé aux abonnés et aux élèves des cours de morale de la province.

Passerelles, un pont vers le mouvement

Bimestriel distribué gratuitement aux responsables et permanents des associations laïques communautaires, régionales et locales affiliées au CAL ou à ses régionales, *Passerelles* informe des campagnes, des actions et projets, des décisions de politique générale du CA et du Bureau du CAL, des prises de position, des dossiers et thématiques en relation avec les activités et préoccupations laïques... afin de favoriser la communication interne au mouvement laïque. Les dossiers 2012 ont été consacrés au cours de morale (n°87), aux élections communales et provinciales (n°88), à l'événement « Laïcité critique » (n°89), à la campagne « Immediat.org » (n°90) et aux drogues (n°91).

Philéas & Autobule

Projet commun du Centre d'Action Laïque, de la régionale du Brabant wallon et de l'ASBL Entre-Vues, *Philéas & Autobule*, est une revue d'initiation à la démarche philosophique et citoyenne. Illustrée, ludique et pédagogique, elle est destinée aux enfants de 8 à 13 ans. Elle leur offre une ouverture à l'art, à la littérature, aux sciences, à l'histoire au travers de BD, de récits, de jeux... Elle leur propose de construire leurs propres réponses aux questions qu'ils se posent. Les questions que suscitent les différentes rubriques amènent les enfants à dialoguer avec leur entourage, à ordonner leur pensée, à raisonner, à formuler des hypothèses, à conceptualiser... Bref, à faire de la philosophie, tout simplement ! En Communauté française, c'est l'unique revue libre exaministe permettant de diffuser les valeurs laïques. Un dossier pédagogique invite l'instituteur à utiliser la revue *Philéas & Autobule* afin d'interroger toutes les matières de façon transversale. Il aide l'enseignant à mettre sur pied des ateliers philosophiques dans sa classe et à faire le lien entre le questionnement des enfants et la matière enseignée. Une affiche est encartée dans la revue deux fois par an. Le nombre d'abonnés est de 3135 en novembre 2012.

Le site internet www.phileasetautobule.be, est la vitrine de la revue. Il permet de feuilleter un numéro, de télécharger les dossiers pédagogiques, de s'abonner en ligne ou encore de découvrir les actualités liées à la revue. 22.023 visites en 2012.

La revue a été présentée en France à l'UNESCO et lors du Festival Cité Philo de Lille et bien entendu en Belgique, notamment à la Foire du Livre, au Salon

Éducation à Namur... Une opération spéciale de diffusion de la revue a eu lieu dans les écoles primaires de la Communauté française, lors de la rentrée de septembre et lors de l'opération « la langue française en fête ».

Des animations *Philéas & Autobule* sont exercées dans le cadre de deux projets particuliers : à l'école Georges Primo (n°6) à Schaerbeek et à l'école Victor Horta à Saint-Gilles. Par ailleurs, des animations ponctuelles se sont déroulées dans certaines écoles – tant du réseau libre que de l'enseignement officiel – et dans des bibliothèques et des maisons d'enfants.

Laïcité.be

En mai 2012, 4824 visiteurs uniques ont surfé sur le site internet du CAL Communautaire www.laicite.be. C'est notre meilleur taux de fréquentation qui s'est stabilisé ensuite à 4.000 visites mensuelles dans la seconde partie de l'année. Sur l'année, 46.659 internautes uniques ont visité le site (une moyenne de 127 personnes par jour) ; en audience cumulée : 75.623 visites ont cliqué sur 418.000 pages. Vu son lancement en octobre 2011, on peut raisonnablement penser que notre site s'est imposé comme le point de rendez-vous incontournable de la laïcité belge. Enfin, après la Belgique, c'est sans surprise la France qui est le deuxième pays d'origine de nos visiteurs. Plus étonnant, ce sont les Allemands qui prennent la troisième place suivis enfin par les Lettons. Les chiffres de fréquentation venant d'autres pays sont loin d'être anecdotiques. Laïcité.be a donc aussi sa place sur la toile mondiale alors qu'il reste uniquement accessible en français.

Depuis juillet 2011, le Centre d'Action Laïque est également présent sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter qui affichent respectivement 565 et 120 abonnés. Deux résultats satisfaisants que nous tenterons de faire évoluer au cours de l'année 2013.

L'extranet du CAL

Tel le phénix des hôtes des voies informatiques – qui ne sont pas, elles, toujours impénétrables –, l'extranet du CAL renaît de ses cendres après un premier feu trop court mais suffisamment lumineux pour avoir pu en retirer les enseignements nécessaires à sa recreation. On parle de site « extranet » plutôt qu'« intranet » parce qu'il s'agit d'un réseau structuré de communication permettant aux 7 régionales de s'interconnecter au CAL/COM qui gère, de manière « externe », la sécurisation du site.

Cet extranet nouveau est l'outil dont le Centre d'Action Laïque s'est doté pour mettre informatiquement en réseau l'ensemble de ses collaborateurs en offrant à chacun d'eux, via une connexion sécurisée, un lieu où, à travers les divers « groupes » dont il est reconnu membre, peut : accéder rapidement à des informations actualisées ou des documents de référence ; échanger des bonnes pratiques, expériences ou idées et participer ainsi à la construction d'une expertise commune ; créer une plateforme d'échange interne à une collectivité (régionale CAL, conseil d'administration, conseil d'entreprise, CPPT, etc.) ; ou enfin, participer à un groupe de travail « virtuel » – mais productif – autour d'une thématique particulière.



"Liberté J'écris ton nom" : un espace d'écriture

Le CAL et les Éditions Espace de Libertés poursuivent l'objectif général de développer l'esprit critique, favoriser la réflexion personnelle et renforcer l'engagement libre-exaministe en assurant la diffusion de publications de qualité, garantes de la spécificité de l'approche laïque auprès du public le plus large possible.

Cette année, le CAL a poursuivi la redynamisation de sa collection « Liberté j'écris ton nom », en se montrant plus sélectif quant aux sujets, aux auteurs et à la mise en phase des parutions avec les thèmes traités en éducation permanente.

Deux nouveaux titres sont venus enrichir la collection :

- *Gêneurs de survivants. La question du génocide des Tutsis*, par Dominique Celis. Un témoignage sans complaisance sur le génocide rwandais qui a alimenté de nombreux débats.
- *La crise de l'égalité. Essai sur la diversité multiculturelle*, par Jean-Philippe Schreiber. Véritable étude académique, cet ouvrage vient à point nommé éclairer le « vivre ensemble » par quelques réalités bien senties qui bouleversent les idées reçues sur la multiculturalité.

La promotion des éditions passe par :

- la présentation générale des éditions sur le site Internet du mouvement laïque www.laicite.be, et des nouvelles parutions dans les bulletins internes et les périodiques du mouvement (*Éduquer*, *Dialogue*, *De Toit à Toit*, *Passerelles*, ...)

- La réalisation de capsules vidéo sur base d'interviews des auteurs de la collection « Liberté j'écris ton nom » publiés en 2012, à savoir Dominique Celis et Jean-Philippe Schreiber, mises en ligne sur le site du CAL et Youtube,
- Des interviews d'auteurs dans l'émission « La Pensée et les Hommes »
- la recension automatique des nouvelles publications dans différentes revues (*Le Carnet et les Instants*, *Lectures*, *Reliures*, *Le Bibliothécaire*...) des dépêches Belga, des articles de blog et des citations dans la presse et à la télévision,
- des inserts publicitaires dans *Politique*, revue de débats,
- la caravane d'auteurs de la collection « Liberté J'écris ton nom » avec des conférences-débats de Mathieu Bietlot, Caroline Sägeser et Dominique Celis,
- la tenue d'un stand et l'organisation de conférences-débats à la Foire du Livre de Bruxelles, ou lors de l'événement du 22 septembre « Laïcité Critique »,
- des dépôts ponctuels de livres au Salon du Livre de Paris, à la Foire du livre politique de Liège et à l'occasion d'événements organisés par des associations internes et externes au mouvement,
- la vente en ligne via l'e-shop sur www.laicite.be et <http://boutique.lesoir.be>
- la diffusion en librairie.

Canal CAL, bientôt deux ans

68 vidéos en ligne, 43 abonnés et plus de 50.000 vues. Canal CAL, la web TV du Centre d'Action Laïque se porte à merveille. A son actif, un buzz, le reportage consacré aux associations laïques invitées officiellement au Parlement européen. Il compte à son actif 19.716 vues.

Au-delà de ce succès très gratifiant, il faut surtout se féliciter d'avoir pu proposer aux internautes une nouvelle chaîne d'informations spécialisées. Notre buzz, par exemple, n'a été évoqué par aucun canal d'information traditionnel pourtant, le sujet est fondamental. Il s'agissait de dénoncer le traitement inéquitable des laïques par les institutions européennes. Devant la caméra de Canal CAL, Laszlo Tokes ancien évêque, député européen, qui préside la réunion avec les organisations non confessionnelles, cite St Matthieu en guise d'introduction au débat. Cette tirade surprenante -sans doute la raison du succès de la vidéo- a donc permis de faire savoir à 19.716 qu'en cette matière, le chemin à parcourir restait bien long.

Mais Canal CAL sert aussi de support pour les activités du mouvement. La conférence sur l'islam du mois de mai dernier a été intégralement filmée. Des interviews des intervenants ont également été enregistrées. Les 6 vidéos proposées totalisent 2.000 vues. Ce nouveau média donne une seconde vie à des activités éphémères et répond surtout à une demande de plus en plus pressante du public. La fracture numérique se réduit et les habitudes de consommation des médias évoluent. De plus en plus, les spectateurs potentiels entendent choisir ce qu'ils veulent voir et délaissent le câble au contenu imposé pour se tourner vers le net et ses vidéos à la demande. Grâce à la web TV, le mouvement laïque décuple ses possibilités de communiquer vers l'extérieur.

Plus que jamais, nous poursuivons l'expérience avec comme objectif pour les prochains mois, de mettre davantage les activités de notre mouvement en évidence. Deux opérations d'immersion sont en

cours : l'une menée dans les maisons de la laïcité et l'autre au sein du service laïque de parrainage. Les images déjà récoltées promettent des portraits inédits et inattendus des associations qui constituent le Centre d'Action Laïque.

Reportages télé

Par ses reportages sur les sujets d'actualité du mouvement laïque, le Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV) fait partie intégrante de la stratégie de communication du mouvement laïque. En 2012, le CLAV a réalisé plusieurs films coproduits par le CAL, destinés à l'émission concédée « La Pensée et les Hommes » : « Enfermement, un choix de société en question », « Vivre avec l'euthanasie » et « Détournement des valeurs laïques ». Plusieurs entretiens menés par l'essayiste Jean Cornil ont encore renforcé la présence à l'antenne. Citons « La philosophie et la vie » une émission au cours de laquelle les philosophes Raphaël Enthoven et Pascal Chabot évoquent le sens à donner à la philosophie et ses répercussions sur l'existence. Ou encore, des entretiens avec Edgar Morin, avec Robert Redeker et Alain Badiou.

Centre de référence documentaire

Le centre de documentation du CAL : la référence en matière de laïcité. Il poursuit un double objectif : mettre à la disposition du public des informations relatives au mouvement laïque ainsi que les diverses ressources documentaires rassemblées en fonction des thématiques abordées par celui-ci et fournir aux délégués et bénévoles du mouvement laïque la documentation utile pour le traitement de leurs dossiers.



valeurs
solidarité
dignité humaine

EN GREVE DE LA FAIM
DEPUIS LE 10/12
POUR LA REGULARISATION



2. VIVRE ACTIVEMENT LA SOLIDARITÉ

La solidarité est au cœur de notre action sociale ; elle s'exerce envers tous les publics et surtout envers les laissés pour compte, les fragilisés, les précarisés, les sans-papiers, les sans-domicile ... La solidarité, nous sommes nombreux à l'ériger en priorité ; toutefois, la spécificité des actions laïques est l'accompagnement "avec" et non "pour" ou "à la place de". Toute action sous-tend un travail d'émancipation, d'autonomisation et de désaliénation des individus. Le Centre d'Action Laïque, dans son ensemble, travaille à créer des conditions de vie respectueuses de la dignité humaine.

2. VIVRE ACTIVEMENT LA SOLIDARITÉ

Le mouvement laïque effectue un important travail de proximité avec la population.

L'une des illustrations est le travail de terrain mené depuis plus de 15 ans par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, dans le quartier précarisé du Molinay à Seraing. L'objectif est de faire émerger et de valoriser un « quartier où il fait bon vivre » et de développer l'estime de chaque habitant du Molinay.

Au nom de son projet de société et de son attachement tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, Bruxelles Laïque met tout en œuvre pour réduire les inégalités par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

À Bruxelles, le désarroi des chercheurs d'emploi face aux difficultés de trouver un travail s'intensifie. Aucun signe positif ne semble surgir pour un avenir plus radieux en ce domaine. Chaque semaine présente son lot de nouvelles fracassantes : faillites, baisse d'inscriptions de nouvelles activités indépendantes, fermetures d'usines, etc. La récession économique touche au niveau local les plus défavorisés. Elle commence à miner ceux qui parvenaient jusque-là à se maintenir hors du gouffre et à ronger une classe moyenne qui supportera, elle aussi, les plans d'austérité érigés en étendard par un nombre croissant de pays.

La Boutique d'emploi de la régionale soutient les personnes exclues du circuit du travail et souvent éjectées du système social. Elle propose un espace de recherches, l'accompagnement social global, la recherche active d'emploi, l'accompagnement à

l'élaboration d'un projet professionnel, un service de médiation des dettes, un soutien moral et psychologique, des conseils juridiques.

Sur les 582 personnes reçues à la Boutique d'emploi de Bruxelles Laïque, 93 % ont une demande spécifiquement liée à la recherche d'emploi. 7% sont accompagnés dans une démarche sociale, économique et/ ou juridique ou bénéficient d'une assistance morale spécifique par un soutien psychologique ciblé. 61% des personnes accueillies ont entre 25 et 45 ans, 23% ont plus de 46 ans et 10% entre 18 et 24 ans. 46% des personnes ont plus de deux ans d'inoccupation. 70% des personnes sont au chômage, 16,5% des personnes sont sans revenus, et 9% émargent au CPAS.

Depuis plusieurs années, le Relais montois se mobilise pour que les personnes d'origine étrangère, et plus particulièrement celles qui ont connu l'exil dans des conditions dramatiques, soient prises en charge de façon adéquate par les services sociaux. Prenons l'exemple du service « Sémaphore » qui est un lieu d'aide psychothérapeutique interculturelle destiné aux personnes ayant vécu l'exil. L'équipe est composée de trois psychologues cliniciennes et un délégué formé à la pratique interculturelle. Lorsque cela s'avère nécessaire, l'assistant social peut aider à la consultation. Ce service, créé en janvier 2010, est totalement novateur dans la région de Mons-Borinage et rencontre une forte demande. Plus de nonante patients le fréquentent et les plages de consultation sont remplies toute l'année.

La régionale du Luxembourg effectue un travail de proximité, permettant à tous, sur rendez-vous ou en passant dans ses locaux, d'être aidés ou accompagnés au quotidien ou dans les moments difficiles. Cela va de l'assistance morale classique à la recherche de logement ou de travail en passant par la rédaction de documents administratifs. Les rencontres peuvent être brèves ou constituer de véritables entretiens individuels suivis à long terme. En plus du comptoir d'échange de seringues, service disponible au sud de la province, une déléguée laïque a entrepris un travail de rue en Gaume où ce type de service est inexistant. Son but est d'entrer en contact avec le public de la rue, de donner des conseils de réduction des risques, d'aider, de réorienter en cas de besoin.

Le droit au logement

Que les gens aient de plus en plus de difficultés à trouver un logement abordable de bonne qualité, plus personne ne l'ignore. Picardie Laïque, avec la Ville, le CPAS et le Relais Social Urbain de La Louvière, a collaboré activement à la gestion de l'abri de jour, le « 109 », mis à disposition des personnes mal-logées, des SDF et des sans-papiers de La Louvière, où les usagers reçoivent, tant un accueil social et une écoute empathique professionnalisée (assistance morale) qu'un repas chaud. Le projet s'est élargi aux personnes vivant une problématique douloureuse sans pour autant être des sans-abri. Le « 109 » s'organise comme un lieu communautaire et propose une série d'activités qui favorisent la rencontre et la création de liens sociaux. L'équipe, composée

d'une assistante sociale et de deux éducateurs, accompagne les usagers dans leurs démarches et leurs projets de vie. D'autres services leur fournissent un soutien psychologique ou des soins infirmiers. 305 personnes différentes ont bénéficié de ce dispositif.

L'abri de nuit « Le tremplin » a ouvert ses portes le 23 mai 2011. Pour le gérer, cinq éducateurs ont été engagés. Les missions de l'abri de nuit sont d'assurer « un accueil inconditionnel d'urgence à toute personne dépourvue de logement pour une nuit ». Cela consiste à pallier le manque d'hébergements de personnes en difficultés sociales. Les personnes accueillies ont la possibilité de dormir dans un endroit sécurisé et accueillant et de bénéficier d'une petite restauration. Il peut héberger 12 personnes par nuitée. Ce nombre est porté à 16 en période hivernale selon les règles établies par le Plan Grand Froid de la Région wallonne. Il s'agit évidemment d'un accueil d'urgence, un endroit où la personne peut se poser pour la nuit. De janvier à juin 2012, l'abri de nuit « Le Tremplin » a enregistré 2152 nuitées.



L’opération boîtes à KDO

La Fabrique de Soi, antenne du Centre d’Action Laïque du Brabant wallon à Tubize, a renouvelé l’opération solidaire « Boîtes à KDO ». Le concept est simple. Il s’agit de transformer des boîtes à chaussures en boîtes à cadeaux-surprises afin de les offrir aux enfants âgés de 3 à 17 ans, placés dans différentes institutions (des SAAE ou SRJ) à Bruxelles, dans le Hainaut, dans le Brabant wallon. Des écoles, des associations, des professeurs de morale, des associations de parents, des commerçants, des dizaines de personnes et enfants se sont ainsi mobilisés pour créer ces boîtes à cadeaux-surprises. Cette année encore, plus de 600 boîtes ont été réparties dans 17 institutions et au Resto du cœur de Wavre.

Une assistance morale

L’une des spécificités des régionales laïques est la mise sur pied de services d’écoute active, d’accueil et de soutien. L’approche méthodologique est principalement liée à l’assistance morale par une réelle écoute et une démarche empathique.

Toutefois, certaines régionales, celle de Namur notamment, ont particulièrement développé ce pôle d’assistance morale dans les divers lieux de détention, de réclusion et de privation des libertés. Face à une répression judiciaire de plus en plus forte et à une politique de prévention faible, le CAL Namur agit depuis trois ans sur la réinsertion et la socialisation des détenus. Pour mener à bien ses missions, la régionale en collaboration avec la Fondation d’Assistance Morale aux Détenus, a recruté des conseillers moraux volontaires. Le service d’accueil social de la régionale de Namur « Autrement dit » propose l’écoute active, l’accompagnement individuel pour des problèmes de logement, de santé, de droit, de violence, de discrimination ...

Ensemble contre la pauvreté

Le Centre d’Action Laïque de la Province de Liège et le CDGAI (Centre de Dynamique des Groupes et d’Analyse Institutionnelle) ont coproduit un outil pédagogique qui vise à cerner les enjeux liés à la solidarité sociale. Cette publication rappelle l’importance des luttes collectives d’hier et d’aujourd’hui dans la défense d’un projet de société juste et solidaire. Elle invite à la mobilisation collective pour aboutir aux avancées sociales car, si en un siècle, les conditions de travail et de vie se sont vigoureusement améliorées pour une majorité, pour de nombreuses personnes, l’appauvrissement et l’exclusion demeurent une réalité bien tangible qui révèle les failles de nos sociétés dans lesquelles l’humain est bien trop souvent relégué au second plan des priorités.

Par ailleurs, le travail de réflexion en ateliers fourni par la plateforme associative verviétoise « Oser la démocratie » a abouti à la rédaction d’une brochure pour les élections communales de 2012 sous le titre « Dans ma commune, je, tu, nous luttons ensemble contre la pauvreté ! ». Cette brochure adresse bon nombre de propositions au pouvoir communal. Un dialogue a également été amorcé avec les représentants des partis démocratiques et tendra à se renforcer.



3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Les laïques soutiennent que certains principes universels doivent être défendus, proclamés et promus au-delà des cultures et des croyances. Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de solidarité sont interdépendants. Ces principes ne permettent aucune complaisance envers tel communautarisme, tel intégrisme : l'émancipation humaine ne peut être refusée à quelques catégories d'individus que ce soit. Le mouvement laïque tend vers une société sans discrimination. Par ailleurs, en laïcité, l'égalité des femmes et des hommes est un principe fondateur, un engagement essentiel. Ce combat ne peut se cantonner aux associations féminines et féministes. Il s'impose à tous ceux et toutes celles qui défendent les droits humains et poursuivent les idéaux d'égalité, de démocratie.

égalité

interculturalité

Que rien ne soit
plus comme avant.

3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ

Les inégalités ne cessent de se creuser, qu'elles soient d'origines : économique, sociale, politique, culturelle ou intellectuelle. Elles génèrent toujours plus de discriminations et d'exclusions et accentuent l'émiettement de la société. Au nom de son projet de société et de son attachement, tant au principe d'égalité qu'au vivre ensemble, Bruxelles Laïque s'applique à comprendre les mécanismes qui engendrent les inégalités et, surtout, à agir pour les réduire par l'action sociale, pédagogique, politique ou culturelle.

Lutter contre les discriminations

Depuis plus de cinq ans et en partenariat avec le Ciré, la Croix-Rouge et l'ASBL de santé mentale Ulysse, l'équipe de formation de Bruxelles Laïque participe activement à l'animation du projet Arcada. Un programme d'accompagnement moral, social, psychologique et culturel, de primo-arrivants, de demandeurs d'asile résidents dans les centres d'accueil de la Croix-Rouge, ou de réfugiés politiques en parcours d'insertion. La régionale de Bruxelles prend en charge le volet culture, démocratie et droits de l'Homme du programme. L'objectif reste de briser les obstacles aux relations interculturelles.

En 2012, la régionale de Bruxelles a poursuivi sa démarche d'accompagnement des demandeurs d'asile et des réfugiés, intitulée « Expériences de laïcité ». Espaces de confrontations plurielles, de réflexions critiques et de débats démocratiques qui tiennent compte de leurs centres d'intérêt, de leurs convictions religieuses et politiques ainsi que de leurs préoccupations. Le but est de les amener à croiser leurs expériences de vie, à nouer des liens de solidarité et à créer des perspectives communes. Les thèmes abordés au cours de ces séances sont notamment le respect

des règles communes de vie, les conditions de vie dans les centres ouverts, le droit d'asile et la politique d'asile, la relation laïcité-religion-société-politique, l'émancipation, l'égalité de genre et de sexe ... Les évaluations ont démontré que des personnes ont pu se reconstruire et retrouver l'estime de soi.

Apprendre à vivre ensemble avec toutes nos différences est l'un des défis de Bruxelles Laïque. C'est pourquoi, elle met en place des ateliers d'alphabétisation et de français pour des adultes désireux d'apprendre la langue du pays d'accueil qui reste le véritable outil d'émancipation et d'intégration. Ce travail repose sur une méthodologie particulière qui consiste à favoriser l'apprentissage en créant des espaces de débats, de confrontations de points de vue et de valeurs. Les thématiques abordées sont déterminées par les réalités des participants et propres à la dynamique du groupe en question. Cette année, les animations portaient sur la question du genre, les stéréotypes, les élections communales. Il y a eu également des sorties socio-culturelles, des débats, des projections de films, des documentaires,...

Le débat, organisé par Bruxelles Laïque, intitulé « Diversité ou diversion. La lutte des femmes et la lutte des minorités contre la lutte des classes », autour de Nacira Guénif-Soulaimas et Walter Benn Michaels, a mis en exergue le fait que les revendications d'ordre « identitaire », qu'elles soient liées au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine ethnique, culturelle ou religieuse prennent souvent le pas sur les revendications menant à plus de justice sociale et à une meilleure redistribution des richesses.

Dans ses combats contre toute forme de discrimination, la régionale du Luxembourg se joint aux autres forces progressistes de la province pour des

actions de sensibilisation forte. 5000 élèves et adultes ont participé à des activités relatives à la lutte contre le SIDA, les idées reçues concernant les séropositifs, au travail sur la norme amoureuse et à l'acceptation des hors-normes (homosexualité, nomadisme,...). Promouvoir l'égalité passe aussi par la reconnaissance de la diversité des identités et la prise de conscience que chacun de nous est formé d'un patchwork de racines, de choix et de nouvelles connaissances, en constante évolution. Pour ce faire, avec des partenaires locaux, le CAL Luxembourg a accueilli l'exposition de la Maison de la Laïcité de La Louvière « En quête d'Identité(s) », l'occasion également de développer une série d'actions en lien avec les identités d'abord à Hotton, ensuite à Virton, Arlon et Libramont.

Depuis 2004, Picardie Laïque s'est engagée à mieux connaître et prendre en compte les spécificités des Gens du Voyage dans la région de Mons. Avec d'autres, la régionale a dénoncé l'amalgame, la stigmatisation et le traitement discriminatoire dont ces personnes font l'objet. L'expertise acquise depuis, par la régionale, en a fait un acteur essentiel des actions de sensibilisation et d'interpellations politiques menées sur le territoire de compétences de Picardie et ailleurs. Cette année, la régionale a été sollicitée pour participer notamment à une table ronde intitulée « les Gens du Voyage ont droit au respect de leurs droits ! » et à un colloque sur le thème « les Gens du Voyage en Belgique ? » au cours duquel Picardie Laïque a présenté son expérience de terrain. Dans la foulée, un collectif « R d'Accueil » s'est créé et aura pour tâche de mener un travail d'interpellation politique afin que soit organisé l'accueil des Gens du Voyage de passage sur le territoire de la Wallonie picarde.

Toujours dans le cadre de la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme, le CAL a produit un documentaire sur la déportation des Juifs de Belgique qui a été projeté à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, le 2 septembre 2012. Par ailleurs, à l'initiative de la Ministre Fadila Laanan, une plateforme contre le racisme a été créée. Le CAL en est l'une des chevilles ouvrières.

Egalité de genre

Le CAL de la Province de Liège a traité, durant plusieurs semaines, la question des stéréotypes autour des questions de genre ainsi que des principales formes de violence faites aux femmes, avec l'objectif de promouvoir des relations plus égalitaires, en particulier dans les relations de couple. Il s'agit de réfléchir tout particulièrement à de nouveaux comportements, de nouvelles règles, pour plus d'épanouissement et plus de respect de soi et de l'autre. Mais aussi, de dénoncer les comportements sexistes et lutter contre les préjugés et stéréotypes qui enferment les hommes et les femmes dans des rôles prédéfinis. Expositions, tables rondes, films, spectacles et animations sur les relations de couple ont été assurés par le Centre de Planning Louise Michel et les FPS (Femmes Prévoyantes Socialistes). Une conférence-débat a fait le point sur la traite des femmes et le proxénétisme. Un circuit thématique, à Liège, a fait redécouvrir les combats pour la liberté de certaines figures historiques féminines.

Le CAL Charleroi a voulu sensibiliser à l'émancipation sexuelle des femmes, à l'affirmation de l'égalité des sexes, à l'éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle, par une exposition-événement au titre évocateur « Pas ce soir chéri(e) ? ». Construite sur base de documents d'archives réunis et mis en perspective par des chercheurs et chercheuses de l'ULB, l'exposition



permet aux visiteurs de mesurer le chemin parcouru en matière de droits et d'émancipation en ce qui concerne les relations affectives et sexuelles. Différents spectacles, conférences et un ciné-débat sur la sexualité ont également ponctué ce projet.

La régionale de Charleroi est également revenue sur certains stéréotypes avec un jeu destiné aux élèves de primaire « elle joue, il joue ». Celui-ci permet, au fil des questions, d'offrir à chaque participant la possibilité de se situer par rapport au groupe, à la publicité et à la norme en exprimant son choix.

EVTRAS

Pour le mouvement laïque, l'inscription obligatoire d'espaces d'échanges et d'informations sur la vie sexuelle et affective reste, aujourd'hui comme hier, un combat majeur de santé publique et d'éducation à la citoyenneté. Refuser d'envisager la sexualité comme un comportement somme toute naturel et partagé par tous tend à perpétuer une discrimination millénaire envers les filles et à enfermer les garçons dans des rôles assignés dont les effets sont néfastes. L'OMS et l'ONU insistent aussi sur le rôle indispensable de l'éducation à la sexualité non seulement pour donner des informations sur la contraception ou les IVG mais aussi pour aborder des thèmes qui touchent les jeunes. Aujourd'hui encore, en Belgique, les indicateurs qui concernent la vie affective et sexuelle des jeunes sont dans le rouge : grossesses précoces en hausse, violences dans les jeunes couples, absence de contraception, idées fausses sur la transmission du virus du Sida et des MST... Les jeunes confrontés à ces difficultés ont alors moins de chances d'acquérir une formation qualifiante et de pouvoir s'épanouir dans un projet de vie. À ce sujet, il reste à faire évoluer les mentalités.

Le Centre d'Action Laïque a mis sur pied, avec ses partenaires : la Fédération Laïque de centres de planning familial, les Centres de planning familial des FPS, l'Université des femmes, Arc-en-Ciel Wallonie Bruxelles et le Comité belge Ni putes Ni soumises, une plateforme de réflexions et d'actions pour que l'EVRAS soit inscrite de manière obligatoire dans le cursus des élèves de toutes les écoles en Communauté française. Cette plateforme pluraliste d'associations laïques, féministes et de promotion de la santé souhaite porter un projet de loi définissant l'EVRAS, les opérateurs, les moyens et l'implémentation dans l'ensemble des écoles de la Communauté française. Elle communiquera à l'occasion d'événements comme la journée de la femme, la journée mondiale du Sida, la journée de la contraception, la journée contre la violence envers les femmes, etc. Mais l'objectif à court terme reste que les gouvernements actuels prennent des dispositions pour que leurs successeurs inscrivent la généralisation de l'EVRAS à leurs programmes. Dans ce cadre, le CAL a été auditionné au Parlement francophone bruxellois à propos de « EVRAS et valeurs laïques ». On peut se réjouir du fait que les actions menées fin 2011 et début 2012 aient débouché sur une prise de décision politique d'importance : lors de la modification du décret Missions de l'Enseignement, en juin 2012, l'EVRAS a été inscrite dans les missions de l'école.

Trois animations composent le pôle Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle de la régionale de Namur : "Plaisir d'Amour", "Serrement d'Amour" et "la Clé des Genres". Ces animations sont principalement destinées aux jeunes écoliers. La première animation Plaisir d'Amour aborde le sentiment amoureux mais surtout, déconstruit certains stéréotypes. La seconde, Serrement d'Amour, évoque les violences entre partenaires. La dernière, La Clé des Genres, invite à

réfléchir aux relations hommes-femmes sur un pied d'égalité et déconstruit les stéréotypes de genre.

La régionale de Namur est devenue un « Point Relais Sida » et travaille en réseaux avec d'autres points relais pour fournir diverses informations sur les infections sexuellement transmissibles, pour sensibiliser et mettre à mal les idées reçues.

Le choix d'un nom

Début mai, la députée fédérale Karine Lalieux a sollicité l'avis du CAL sur sa proposition de loi relative au double nom. Celle-ci remet en question la transmission automatique du nom de famille du père à l'enfant, pour lui accorder désormais le nom des deux parents, suivant un ordre choisi de commun accord entre eux. Cette réflexion constitue un élément parmi d'autres de nature à affirmer clairement l'égalité entre les hommes et les femmes, égalité que la société tend à consacrer depuis plusieurs décennies, mais qui demeure malgré tout partielle. Le CAL a donc tenté de dégager une solution la plus équilibrée possible, tout en gardant en tête la multitude de structures familiales qui seraient concernées par un changement de législation en la matière : enfants adoptés, couples hétérosexuels, homosexuels, famille monoparentale, etc. Le CAL restera vigilant puisque la Ministre de la Justice a indiqué au Parlement qu'elle prendrait une initiative législative sur ce thème dans le courant de l'année 2013.

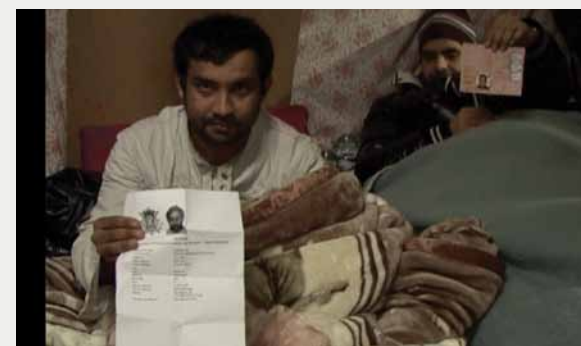
Prôner l'interculturalité

La régionale de Picardie a toujours mis en avant l'apport positif des populations migrantes. Depuis 2009, elle a mis sur pied avec la compagnie de théâtre forain « Les nouveaux disparus » un ensemble de

manifestations intitulées « Cités métisses, cultures multiples ». En 2012, le projet est devenu le « Festival Cités Métisses ». Le but est resté le même : que les habitants de quartiers populaires de la région aillent à la rencontre d'autres cultures. Cette année, c'est le spectacle Sainte Fatima de Molem qui a été présenté à Saint-Ghislain. Ben Hamidou y décrit son enfance et sa famille haute en couleur. A Bois-du-Luc, la régionale a proposé une soirée « Amérique Latine » animée par le groupe « La Sonora Cubana ». Ces activités ont mélangé 1650 personnes. Ce projet s'est fait en partenariat avec plus d'une soixantaine d'associations, de communes et de comités de quartier.

En plus de proposer des services individuels, le Relais de Mons conçoit des projets de développement communautaire. Ceux-ci tentent de valoriser le métissage culturel, le vivre ensemble où chacun, quelle que soit son origine, puisse exprimer et valoriser ses spécificités et ses compétences et accède à la citoyenneté. Une dizaine de femmes issues de l'immigration se sont penchées sur un moment important de leur histoire, l'ont illustré par un objet, un lieu, un portrait et l'ont commenté. Au final, est née une exposition « Ames et regards de femmes : héritage métis » qui pose un regard sur les femmes migrantes vivant en Belgique.

La régionale de Picardie a également mis sur pied une formation « un pas de plus ... à la rencontre d'autres cultures » destinée aux professionnels des secteurs sociaux et culturels, sur leurs lieux de travail. Celle-ci sensibilise à la rencontre interculturelle et apporte des outils adaptés à la compréhension des différentes cultures migrantes.



4. AFFIRMER UN PROJET POLITIQUE: LA DEMOCRATIE

La démocratie... un idéal, un bien fragile et précieux qui n'est jamais totalement acquis. Plus que jamais, le mouvement laïque souhaite œuvrer au fonctionnement d'une société démocratique, respectueuse des droits de l'Homme, de la liberté d'expression, des libertés individuelles et collectives et garantissant l'impartialité de l'État. Il considère devoir se lever face aux dénis de démocratie représentative et aux populismes, il veut réduire l'impact des idées extrémistes tout en renforçant les initiatives qui favorisent la démocratie participative et citoyenne. Écouter, débattre, argumenter restent les priorités du mouvement laïque et constituent des caractéristiques essentielles de son action, loin des dogmes, stéréotypes et raccourcis imposés par des courants religieux ou discriminatoires.

4. AFFIRMER UN PROJET POLITIQUE: LA DÉMOCRATIE

Vigilance démocratique

Dans son éditorial d'Espace de Libertés d'octobre 2010, le président du CAL, Pierre Galand, lançait un cri de ralliement aux démocrates de ce pays. Il les appelait à redoubler de vigilance face aux coups de canif portés à notre modèle démocratique par des puissances aux motivations bien éloignées des idéaux de bien commun qui sous-tendent notre conception de la démocratie. Depuis, chaque mois, une série d'associations du nord et du sud du pays : mutuelles, syndicats, associations culturelles et citoyennes unissent leurs forces dans le comité de vigilance démocratique. Ils appellent chaque citoyen, chaque association, chaque organisme en phase avec la vie sociale à la plus grande vigilance, à l'indignation face aux dérives et à l'engagement pour préserver et renforcer le modèle démocratique et social fondé sur la liberté, l'égalité et la solidarité. Le comité a pris notamment position contre le marché transatlantique qui présente bien des dangers pour les droits humains que sont la vie privée, la justice, la liberté d'entreprendre... Il s'est également prononcé sur la réforme du système des allocations de chômage et celle des pensions, sur l'avenir des soins de santé, sur la volonté du gouvernement d'interdire les groupements extrémistes. Il a également interpellé les conseillers communaux sur la réquisition des logements inoccupés, ...

Mémorandum 2012

Les élections communales et provinciales constituent un moment démocratique important. Elles permettent aux citoyens d'élire leurs représentants communaux et provinciaux pour une période de 6 ans. Les décisions politiques qui sont prises durant cette période sont

forcément tributaires de l'orientation des élus. Les citoyens ne peuvent se contenter d'être les sujets d'un scrutin, et doivent se positionner en tant que réels acteurs s'ils veulent pouvoir influencer sur la situation et les choix politiques futurs. Rendre le citoyen actif, conscient de ses droits et de ses devoirs, renforcer les liens entre les citoyens, les associations et le politique, revitaliser la confiance en l'avenir restent les objectifs à poursuivre et à développer pour le mouvement laïque. Autant que le devoir citoyen rempli à intervalles réguliers, la vigueur démocratique se mesure aussi par la capacité de mobilisation de sa société civile, et par le rappel de certaines balises fondamentales aux décideurs politiques. Le CAL a compilé ses revendications communales et provinciales dans un Mémorandum à l'occasion des élections communales et provinciales du 14 octobre 2012. Celui-ci a été présenté à la Fédération des Maisons de la Laïcité avec l'idée d'organiser des débats préelectoraux. Une dizaine de débats publics ont été organisés dans différentes Maisons de la Laïcité.

Séparer l'Église de l'État

Séparer le religieux du politique et œuvrer pour sa nécessaire soustraction à l'emprise de dogmes quels qu'ils soient sont les fondements de tout régime démocratique et reste bien entendu un objectif fondamental du mouvement laïque. En 2012, le CAL a poursuivi son action de sensibilisation sur ce thème. Le CAL a continué à diffuser les brochures didactiques qui traduisent en langage simple et direct les positions prises par le CAL en matière d'extériorisation des signes et pratiques liés à l'appartenance convictionnelle.

L'année 2012 a permis au CAL et à son homologue DeMens.nu de poursuivre, sur la base de nouvelles propositions de textes législatifs approuvées par le Conseil Central Laïque, les rencontres avec des mandataires politiques afin de les sensibiliser à la nécessité de déposer, tant au niveau fédéral que des entités fédérées, des textes législatifs déclinant le principe de séparation du religieux et du politique. Cependant, malgré tout l'intérêt que les parlementaires peuvent porter à ce dossier, le contexte institutionnel et budgétaire actuel de la Belgique a freiné la prise d'initiatives parlementaires (mis à part quelques propositions émanant des partis de l'opposition).

Le CAL a eu l'occasion de prendre, à plusieurs reprises, position dans les médias et de répondre aux interpellations plus fréquentes de citoyens qui réagissaient à des cas concrets d'immixtion du religieux dans la vie publique. La « montée en puissance du religieux » au sein de la société et le refus d'aborder sereinement les difficultés de cohabitation et de cohésion sociale qui en découlent impliquent une vigilance toujours plus accrue du CAL pour défendre ce principe démocratique fondamental.

L'antécrise

Grâce à sa riche programmation de documentaires, de débats, de spectacles, d'expositions et de concerts, le Festival des Libertés de Bruxelles Laïque rassemble et mélange, chaque automne, un public toujours plus large autour de la pensée critique, de la défense des libertés et de la construction d'un monde plus juste. Avec « l'antécrise », le Festival des Libertés a invité le public à prendre le contrepied des logiques de crise, d'en sonder les dessous, d'en dénoncer les effets et

d'y apporter des réponses différentes. L'idée étant de déceler, dans chaque crise, les systèmes défaillants. Trente documentaires ont dépeint la planète en crise et la détermination de celles et ceux qui tentent de lui construire un avenir. Abordant les situations de crises plus personnelles, les spectacles théâtraux ont laissé les contradictions identitaires, psychiques ou mémorielles exploser pour mieux rebondir tout en souplesse, en nuance et en folie. Une trentaine de moments de discussion ont permis aux participants de réfléchir aux alternatives possibles aux crises économique, environnementale, sécuritaire, nucléaire, humanitaire ou encore à celle du féminisme,... Les concerts qui ont fait voyager de la musique tsigane à l'électro, ont confirmé le potentiel émancipateur de la musique qui peut s'ériger en arme de combat, propager un chant de solidarité ou lancer un cri d'espoir.

« Votez et lutez contre les idées d'extrême droite »

Ne pas s'enfermer, bien comprendre le passé pour ne plus le reproduire, lutter contre les idées simplistes et insidieuses de l'extrême droite et des populistes, c'est avec ces objectifs que le CAL Luxembourg a rencontré près de 650 jeunes et leur a proposé des animations scolaires et des outils pédagogiques tels que « Village en jeu », « Résiste », l'exposition « Anne Franck, une histoire d'aujourd'hui » etc. Les animations en maisons de repos et de soins ont eu pour but de rediriger les plus âgés vers les urnes à l'occasion des élections communales.

La régionale de Liège a poursuivi sa campagne "Triangle Rouge" en partenariat avec l'association Les Territoires de la Mémoire initiatrice du projet.



Dans le cadre de ses actions de lutte contre les idées d'extrême droite, la régionale du Brabant wallon a travaillé en partenariat avec la FGTB. Un tract commun a été distribué dans les bureaux de chômage, sur les marchés et dans les principales gares du Brabant wallon, dans les semaines précédant les élections communales et provinciales. Le 26 septembre, une soirée-conférence avec Manuel Abramowicz a décrypté l'extrême droite pour « mieux la connaître, mieux la combattre ».

En danger, nos libertés ?

Si nous souhaitons vivre dans une société sécurisée, l'obsession sécuritaire peut se révéler une atteinte à certains droits et libertés, notamment le droit au respect de la vie privée, à la liberté de circulation, ...

En juin, une femme portant la burqa est interpellée par la police. Suite à cette interpellation, des incitations à la haine envers les non-musulmans sont postées sur Youtube par Sharia4Belgium et des émeutes éclatent à Molenbeek. Immédiatement, la ministre de l'Intérieur décide d'interdire ce type de groupement extrémiste. Son avant-projet de loi est rejeté en Conseil des ministres mais nombre de propositions de loi allant dans le même sens étaient à l'étude en Commission de l'Intérieur de la Chambre. Le 29 juin, le CAL est auditionné et insiste sur le fait qu'il vaut mieux appliquer la législation existante avant de légiférer dans l'urgence, dans l'émotion, avec les risques clairs de violation aux droits fondamentaux que cela comporte, principalement les libertés d'association et d'expression. Pour le CAL, il existe bel et bien des outils dans l'arsenal juridique belge actuel pour appréhender les groupes extrémistes. Avec d'autres associations membres de la plateforme Vigilance Démocratique, le CAL le répètera dans une

carte blanche intitulée « Extrémisme : pas de législation émotionnelle » et publiée dans *le Soir* du 10 juillet.

Pour débattre de cette thématique, le CAL a organisé une projection-débat. Intitulée « Sharia4Belgium : Quel danger ? Quelles réponses ? », cette soirée a réuni la réalisatrice du reportage sur Sharia4Belgium : « La Sharia avant les bœufs » diffusé quelques semaines plus tôt sur la RTBF, Safia Kessas, le sociologue Felice Dassetto, et quatre députés venus exposer les solutions législatives qu'ils préconisent face aux agissements de tels groupuscules. Plus de 90 personnes ont assisté à cet évènement.

Une autre réforme, celle des sanctions administratives communales a également retenu l'attention du CAL en ce qu'elle risquait des dérives au regard des droits et libertés individuelles. Le CAL en a débattu avec Bernard de Vos, délégué général aux droits de l'enfant, avec Nathalie Patouossa, représentante du cabinet de la ministre de l'Intérieur, et Karine Lalieux, députée fédérale PS.

L'enfermement : un choix de société en question

Conscient d'aller à contre-courant des mesures actuellement prises pour les prisons et autres lieux d'enfermement, le CAL poursuit délibérément son action de sensibilisation des citoyens et du monde politique à la nécessité d'adopter au plus vite une politique pénitentiaire réductionniste. Au cours de cette année 2012, le CAL a continué à plaider pour que l'accent soit mis sur la prévention et non sur le renforcement de notre système carcéral actuel qui participe tout au contraire à la fragilisation de l'ordre public.

Le CAL a très largement diffusé, au sein du monde politique mais aussi judiciaire et associatif, une note d'analyse politique relative à l'exécution du Master Plan prisons 2008-2012-2016 mis en œuvre par les ministres de la Justice successifs. Cette note vise à démontrer que l'actuelle politique pénitentiaire mise en œuvre par le gouvernement fédéral ne répond aucunement aux problèmes rencontrés en prison et appelle le Parlement à faire une évaluation globale et adopter des réformes structurelles à long terme.

Dans le prolongement de la sortie de l'Outil de Réflexion sur l'enfermement publié par le CAL, un débat sur la prison a été organisé dans le cadre de la Foire du Livre 2012.

Au cours de cette année, le Conseil Central Laïque et la Fondation pour l'Assistance Morale aux Détenus ont réagi publiquement pour dénoncer les conditions de détention choquantes et inacceptables des personnes détenues au sein de la prison de Forest. Ils ont également soutenu les prises de position courageuses de magistrats et de la bourgmestre Magda de Galan. Canal CAL a, quant à lui, réalisé un reportage sur cette situation.

Le CAL s'est associé à d'autres partenaires pour appeler l'Etat à refinancer l'aide juridique afin d'assurer, dans un contexte où la précarité touche une part de plus en plus importante de la société, l'accès de tous à la justice. Et enfin, le CAL a dénoncé officiellement le projet de réforme de la législation sur la libération conditionnelle adopté par le gouvernement fédéral. Il a appelé à plus de raison et d'objectivation. Conscient d'une fragilisation répétée des acquis démocratiques, le CAL estime que ce projet de réforme est dangereux car il met à mal une conception humaniste et démocratique de la justice et de la société.

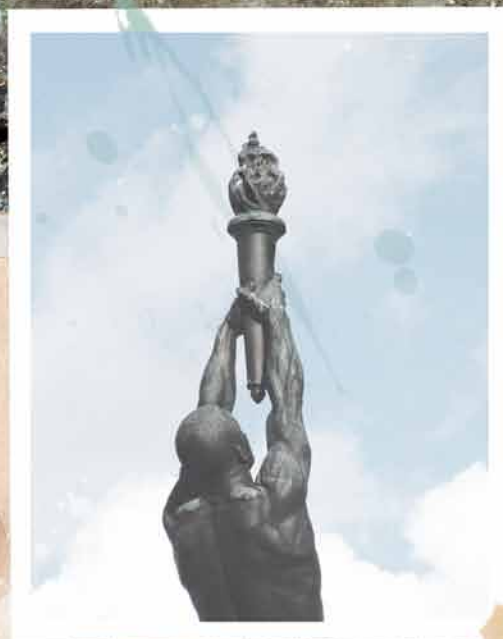
Sans oublier le travail de terrain remarquable qu'un certain nombre d'associations laïques et de régionales continuent à réaliser que ce soit dans les prisons ou à l'extérieur de celles-ci par le biais de l'aide morale, de l'aide sociale aux justiciables et aux victimes ou encore par des activités de conscientisation.

Partant du postulat que l'enfermement n'est pas compatible avec le respect de la dignité et des droits de chacun ni avec les prétentions démocratiques de notre société, la régionale du Luxembourg continue, inlassablement, à sensibiliser les publics scolaire et adulte aux réalités de la prison par le biais de son exposition « Clair et Obscur » et de son jeu pédagogique « Non Lieu ». Elle participe aussi au groupe de travail « Enfermements » du CAL, nourrie par ses expériences de terrain à Arlon et à St-Hubert.

Outre ses actions de réduction des risques pour les consommateurs de drogues dans les établissements pénitentiaires d'Arlon et de St Hubert, les délégués de la régionale luxembourgeoise ont développé à Arlon de nombreuses activités d'éducation permanente (groupe de théâtre, travail collectif de réinsertion, développement de la bibliothèque ...) et ont soutenu l'organe de concertation détenus/direction. Cette année, les membres de cet organe de concertation ont été élus par leurs pairs et ont réalisé un sondage sur les revendications les plus importantes des détenus (qualité des repas, salle de sports, service psychosocial de la prison, travail...). Cet organe de concertation a également été un lieu d'information pour les détenus et l'endroit où se sont désamorcées les tensions suite notamment à une évasion violente et à la grève des agents qui a suivi.



émancipation



libres
ensemble

5. CONSTRUIRE L'ÉMANCIPATION

“**Libres, ensemble**” est le slogan du **Centre d'Action Laïque**. Être acteur de sa vie, poser librement des choix quant à son devenir est une ambition qu'une société véritablement démocratique doit avoir pour chacun de ses citoyens. La laïcité comme levier d'émancipation doit s'attacher à la rendre possible pour tous. Elle impose de sortir des ornières, des dogmes, des sentiers battus, des visions unilatérales et étriquées, de la tentative d'imposer un modèle. L'éducation en est l'un des fers de lance. Le mouvement laïque soutient avec force l'école publique, seul cadre d'apprentissage garant du respect de l'émergence des singularités et des individualités dans un projet de vie collectif.

5. CONSTRUIRE L'ÉMANCIPATION

Garantir une école publique de qualité

Dans son plan stratégique, le CAL s'inscrit résolument pour une école publique garante de l'égalité, la solidarité et la démocratie et formant des citoyens libres, autonomes et émancipés.

C'est dans cette perspective que le CAL a poursuivi son investissement au sein du CEDEP (Centre d'Etude et de Défense de l'École Publique) constitué de douze associations.

Cette année, le CEDEP a été auditionné par les parlementaires. Le CEDEP demande que la fréquentation des cours dits « philosophiques » (religions et morale laïque) ne soit plus rendue obligatoire et qu'un cours commun de philosophie, d'histoire culturelle des religions, du dialogue interconfessionnel et d'éducation à la citoyenneté active, par exemple d'une heure par semaine, soit créé depuis la 1^{re} primaire jusqu'à la fin du secondaire. Actuellement, le CEDEP continue à travailler à l'autonomie des établissements scolaires. Il s'agit de la onzième proposition de la brochure *Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants* qui énonce une distribution des rôles plus claire et efficace entre les responsables des établissements scolaires et les autorités de tutelle.

Cours de morale et Sciences en Scène

A propos du cours de morale, le site internet www.profsdemorale.be continue à être alimenté. Il s'agit d'un espace d'échanges, d'offres d'emploi et de documentation pour les professeurs de morale. Le chantier « cours de morale » qui avait été initié

en 2009 se poursuit. Une réflexion a été engagée suite à la proposition de tronc commun pour les cours philosophiques de la ministre de l'Enseignement Marie-Dominique Simonet. Le CAL défend ses positions au sein du Conseil Consultatif Supérieur des Cours Philosophiques (CCSCP).

Par ailleurs, le concours « Sciences en Scène », encourage l'accès aux sciences pour les jeunes et met en avant le savoir-faire, l'enthousiasme et le dynamisme des écoles officielles. Il est organisé, pour la dixième année consécutive par le CAL, en collaboration avec la FAPEO (Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel) et la LEEP (Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente). L'édition 2012 était dédiée aux écoles secondaires de l'enseignement officiel. Les cinq écoles sélectionnées ont présenté leur spectacle lors de la finale qui a eu lieu le samedi 17 mars 2012 au théâtre Wolubilis. Le spectacle « Va te faire vacciner » de l'Athénée Royal Prince Baudouin de Marchin a conquis le jury.

La Fabrique de Soi et le tutorat

La Fabrique de Soi, l'école des devoirs de Tubize, a souhaité adapter son offre de services aux nouvelles réalités scolaires. Le parcours scolaire est, de plus en plus tôt, émaillé de difficultés. La Fabrique de Soi a donc mis sur pied le tutorat, forme de coopération scolaire entre le « tuteur » qui apporte ses connaissances et ses méthodes d'apprentissage à d'autres, plus jeunes, et en échec scolaire. Les enfants aidés (de 11 à 16 ans) sont ceux que la Fabrique de Soi ne peut, dans son cadre actuel, prendre en charge. Durant une année scolaire, les jeunes tuteurs s'engagent à minimum deux séances d'une heure par

semaine et à une semaine de stage lors des congés de printemps. Le tutorat a lieu dans les locaux de la FdS sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Des ateliers de soutien à la réussite

Bruxelles Laïque propose un service d'accompagnement scolaire, actuellement dans cinq écoles primaires et sept écoles secondaires. La majorité des élèves « accompagnés » viennent de milieux fragilisés et pour beaucoup d'entre eux sont des primo-arrivants. Des ateliers de français, de mathématique, de néerlandais, de théâtre mais aussi des sessions de préparation aux examens de passage sont organisés. Le taux de réussite, pour les examens de passage, des jeunes qui ont bénéficié de ce soutien scolaire a été considérable. Plus de quatre cents élèves et plus de vingt animateurs ont collaboré à ce projet. De nouvelles demandes, pour des élèves de classes différenciées, ont été émises. Bruxelles Laïque entend continuer à agir et à promouvoir des actions qui responsabilisent chaque individu et permettent une meilleure intégration scolaire et sociale.

Dans le cadre de la dynamique « Molinay, un quartier où il fait bon vivre ensemble », la régionale de Liège propose des ateliers de soutien à la réussite. C'est une initiative extrascolaire lancée, en 2008, à l'école communale Morchamps. L'objectif est de soutenir l'apprentissage scolaire des élèves et de lutter contre l'inégalité des chances car, sans intervention complémentaire, aucun enfant ne serait orienté vers l'enseignement général au terme de la 6^e primaire.

Les Ateliers entendent mener des actions qui doivent permettre d'apporter des réponses aux causes de

l'échec scolaire. Ce projet prolonge l'action du corps enseignant. L'approche se veut la plus individualisée et la plus ludique possible. Les retours sont extrêmement positifs : une fréquentation assidue et une évolution positive des parcours scolaires. Ces ateliers se déroulent en un lieu extérieur à l'école et en dehors des heures de cours afin de marquer une transition entre les différentes périodes d'apprentissage. L'enfant se rend à l'Espace Laïcité pour y aborder sa matière dans un cadre valorisant, encadré par un animateur. En 2012, 53 enfants ont été soutenus par les ateliers de soutien à la réussite de la régionale de Liège, ce qui constitue un peu plus de la moitié de la population primaire de l'école.

Voyage au centre de l'info : éveiller l'esprit critique

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a créé l'exposition « Voyage Au Centre de L'Info ». L'idée est de proposer un regard éclairé, critique et participatif sur les médias de masse que sont les journaux, la radio, la télévision et Internet. Articulée autour de ces quatre médias, le visiteur est amené à s'interroger sur l'importance du point de vue dans le traitement et la production d'informations, par une « mise en scène » originale, baignée d'une esthétique rétro-futuriste que l'on croirait tout droit sortie d'un roman de Jules Verne.

Plusieurs niveaux de lecture sont proposés : une lecture chronologique, événementielle, structurelle, mais aussi une lecture active où le visiteur se fait acteur de l'information. Cette exposition a également mis le doigt sur le fait qu'au fil du temps, les technologies ont fortement évolué, les canaux



se sont multipliés, l'information est omniprésente et multiforme, mais qu'en fin de compte, les mécanismes qui régissent l'information, de sa propagation à l'importance du point de vue et de la rumeur, ont très peu changé.

Cette exposition a voyagé aux quatre coins de la Wallonie en 2012 et a pleinement rempli sa mission : informer, initier le débat et alimenter la réflexion.

Cette année, un module supplémentaire a enrichi l'exposition : il concernait les réseaux sociaux. A l'occasion d'une table ronde à Waremme, il a



été question de l'évolution, des dérives ou des bouleversements des réseaux sociaux et plus particulièrement de nuancer, de ne pas se contenter de raccourcis, d'idées toutes faites, de multiplier les critères d'évaluation, de confronter les points de vue...

Écouter et développer le potentiel des jeunes placés en IPPJ

Au sein des Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse – IPPJ – les conseillers laïques travaillent à plein temps pour sensibiliser les jeunes, placés par le juge, aux valeurs laïques et démocratiques d'émancipation et de responsabilisation. Dans toutes les formes d'intervention qu'il peut déployer sur le terrain, le conseiller tente d'offrir aux jeunes un « espace de liberté » où la parole peut être formulée et entendue sans crainte de jugement. Cela implique une démarche libre-exaministe et un respect mutuel. Les relations qui se nouent et les échanges sont basés sur la confiance et la confidentialité. Il faut savoir que les conseillers laïques ne rédigent pas de rapport et ne sont mandatés par aucune juridiction, ils ont donc l'opportunité d'avoir un contact authentique avec ces jeunes. L'objectif est de les aider à se reconstruire, à retrouver confiance en mettant l'accent sur leurs aptitudes positives et constructives.

Le Centre d'Action Laïque organise des réunions régulières entre conseillers laïques. Ces moments sont l'occasion d'échanger expériences et préoccupations communes, voire d'approfondir des questions particulières telles que la défédéralisation de la protection de la jeunesse, la scolarité en IPPJ, par exemple.

Des groupes de parole et d'échange

Sur le terrain, la régionale du Luxembourg a investi des lieux où le terme d'émancipation a perdu tout son sens. Les maisons de repos et de soins tout comme les prisons restent bien trop souvent des lieux de parage. Pour y remédier, les délégués laïques ont développé des actions de sensibilisation et des projets qui visent l'émancipation et la prise de conscience des personnes âgées et des détenus. Citons les projets intergénérationnels, les moments de lecture et les groupes de parole dans les maisons de repos, dans les prisons et dans les entreprises de formation par le travail. Les débats très participatifs touchent des thématiques telles que la citoyenneté, les assuétudes, l'euthanasie, l'enseignement, l'insécurité...

Dans le Brabant wallon, le café philo « Paroles » offre aux détenus un espace-temps de réflexion à partir de textes philosophiques ou d'aphorismes. Pour un moment, ceux qui sont exclus du débat de la société, retrouvent une structure de vie sociale « normale » fondée sur l'échange et la communication, mais aussi réapprennent à penser, à oser prendre la parole en public et ce, dans le respect de la parole de chacun en posant un regard critique sur sa vie et sur le monde en général. Loin de l'infantilisation propre au milieu carcéral, les détenus se réapproprient la réflexion citoyenne dans une volonté d'autonomie, d'émancipation et de reconstruction. En collaboration avec la Fédération d'Assistance Morale aux Détenus, 14 animations se sont déroulées en milieu carcéral à la prison de Nivelles et d'Ittre. Pour chaque animation, 11 détenus étaient présents.

À Namur, les cafés concerts d'idées donnent la parole aux détenus sur des sujets de société ou leur permettent de poser un regard critique sur leur propre vie et sur le monde en général. Un partage de savoirs, de valeurs, d'idées, qui redonne confiance et qui rapproche de la vie en société. Chaque participant s'engage à respecter la charte qui énonce clairement les règles.

À Charleroi, une formation ouverte en philosophie est proposée. Chaque semaine, un professeur d'université transmet les concepts clefs de l'histoire de la philosophie à travers l'étude d'auteurs célèbres. L'objectif étant de rendre le savoir accessible à tous en proposant des cours à prix démocratiques, en horaire décalé pour faire émerger des individus libres et émancipés.



6. FAVORISER UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

La démocratie n'est réelle que si tous les citoyens y participent. Elle ne vit que si l'on s'en sert et s'use si on la déserte... Pour le mouvement laïque, la citoyenneté est la participation active à la vie de la cité. Elle ne se résume pas à l'exercice de droits ou de devoirs tel que la participation aux scrutins électoraux. Elle s'exerce tous les jours et n'est pas réservée à une catégorie de personnes, mais concerne tous ceux, sans exception, qui vivent dans la cité. Il s'agit de rendre au citoyen son rôle d'acteur de développement social et culturel. Oser le dialogue, provoquer la confrontation des opinions, prendre le temps de s'écouter, de se comprendre, de se connaître, tels sont les ingrédients d'une citoyenneté pleine et active.



6. FAVORISER UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

Au-delà de leur contenu thématique, toujours lié aux enjeux démocratiques et citoyens, les nombreux débats, conférences, rencontres ou forums que Bruxelles Laïque organise ont pour vocation première la promotion et la mise en œuvre d'une citoyenneté active. Celle-ci ne peut s'exercer que par une information pluraliste et de qualité permettant de recouper les sources et d'agir en connaissance de cause ; une formation/éducation autonomisante et permettant de comprendre les enjeux du monde ; l'interaction avec les autres citoyens et l'élaboration de revendications ou projets communs ; une culture du débat ouvert, contradictoire et respectueux permettant la confrontation des points de vue ; l'esprit critique et la pratique du libre examen animent toutes les démarches de Bruxelles Laïque.

L'expression et la mobilisation citoyennes

Dans le cadre des élections communales 2012, Bruxelles Laïque a développé une animation-formation pour le public d'une maison de quartier à Molenbeek-Saint-Jean et pour les apprenants en alphabétisation et français langue étrangère. La régionale a présenté les tenants et aboutissants d'une démocratie et expliqué notamment les possibilités d'action, d'interpellation et de mobilisation citoyennes, au niveau communal, pour les électeurs belges et étrangers.

Depuis l'an passé, Bruxelles Laïque anime un espace d'échanges pour les sans-papiers et les personnes critiques vis-à-vis de la politique d'immigration. L'objectif de ce groupe de travail est de faire éclore des initiatives militantes et politiques, de restaurer la dignité humaine des sans-papiers par

l'action citoyenne, de promouvoir l'autonomie et l'émancipation des personnes en situation irrégulière. Cette année, plusieurs projets ont vu le jour : une campagne de sensibilisation à l'occasion des élections communales de 2012 ; l'accueil de la marche européenne des sans-papiers et des migrants à Bruxelles ; l'ouverture d'un centre social autonome des sans-papiers et la mise en scène d'une pièce de théâtre forum qui, dès 2013, sensibilisera et interpellera la population.

Une enquête effectuée auprès des bénéficiaires du service d'accompagnement et d'orientation du Relais de Mons a conclu au besoin de mieux connaître l'environnement politique, institutionnel et culturel de leur pays d'accueil et de les sortir de l'isolement. Plusieurs projets ont donc été mis en place pour aboutir à un accompagnement collectif des personnes migrantes. Il y a eu, par exemple, la visite des villes de Mons et de Bruxelles et de leurs institutions politiques et publiques pour donner aux personnes étrangères les outils et les informations qui leur permettent de mieux décoder leur environnement et connaître leurs droits et devoirs. Des séances d'information ont porté sur la régularisation de séjour, sur l'apprentissage du français, sur l'accès aux soins de santé, sur les droits et les protections des personnes homosexuelles étrangères. Des ateliers de cuisine et des ateliers artistiques et ludiques « Arts et couleurs universels » ont favorisé l'épanouissement, la rencontre et l'échange. Plus d'une centaine de personnes migrantes se sont, de cette façon, insérées dans un processus collectif.

La régionale de Liège a continué son projet d'éducation à la citoyenneté afin de sensibiliser près

de 250 jeunes primo-votants à l'importance de voter et de poser un acte conscient et réfléchi par une meilleure connaissance de l'action politique et des institutions. Concrètement, cela s'est fait en deux étapes. La première consistait en rencontres avec des mandataires communaux, en rencontres débats avec des représentants des principaux partis démocratiques, en animations participatives visant à faire découvrir les différents courants idéologiques et politiques et à sensibiliser aux dangers de l'extrême droite. Ensuite le spectacle « Si... toyen m'était conté » était proposé pour ouvrir la discussion sur la notion de citoyenneté sur une base ludique. La seconde étape se basait sur des animations autour de l'exposition « Démocratie et fédéralisme en Belgique ». Une façon d'appréhender au mieux les institutions belges.

Les livres, comme vecteur d'émancipation individuelle et collective. Dans une quinzaine de communes en Province de Liège, le projet « Aux livres, citoyens ! » a porté cette année, sur le thème de l'égalité. Plus de 4500 personnes ont participé aux divers projets locaux dont des ateliers de découvertes, d'échanges, d'écriture, de peinture.... Citons deux réalisations collectives : le vrai-faux journal « Aux livres, ETC » création conçue en collaboration avec l'artiste liégeois Jacques Charlier. Il rassemble l'ensemble des témoignages et des productions réalisées par les participants. Par ailleurs, un documentaire de 26 minutes du Videp intitulé « Pour plus d'égalité, je ... » a été tourné tout au long de l'opération.

Une bibliothèque de rue qui va à la rencontre du public qui ne se rend habituellement pas dans les lieux de diffusion culturelle, tel est le projet de la régionale de Namur. La bibliothèque de la Ville de Namur a

proposé un stock de livres et autour de ceux-ci, des animations ont été déclinées, le plus souvent dans une plaine de jeux. Les objectifs sont de faciliter l'accès à la culture, de susciter la curiosité ou l'envie de découvrir ... Ce rendez-vous favorise aussi le dialogue, l'écoute, le partage et la communication non violente. Le public est essentiellement âgé de 6 à 12 ans.

Par la lecture de textes majeurs de la philosophie antique, moderne et contemporaine, les ateliers philo, de la régionale du Brabant wallon, invitent les participants à nourrir leurs réflexions et à redécouvrir le monde. L'attitude critique, philosophique, consiste à remettre en question, sous un angle nouveau, des faits d'actualité ou d'histoire, dans un esprit d'ouverture et d'écoute. Plus de 14 animations ont été organisées avec une moyenne d'une dizaine de participants.

Une jeunesse plus active et conscientisée

Pour que les jeunes de 7 à 12 ans puissent envisager la société de demain dans une construction commune, qui leur permette de vivre les valeurs laïques, d'expérimenter concrètement la démocratie, la participation, la coopération et surtout les éduquer à la diversité et au vivre ensemble, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, organise les « ateliers du mercredi ». À l'espace laïcité de Seraing, les activités hebdomadaires comprennent les élections démocratiques des responsables et assistants, les tâches journalistiques telles que l'animation audio, du sport, des jeux de coopération. Toutes les animations mettent en exergue les notions de fraternité, de progressisme, de liberté de pensée et d'expression, d'égalité, d'impartialité, d'épanouissement personnel...



Mais c'est surtout à l'occasion des week-ends et semaines résidentiels que le projet envisage le « Libres, ensemble ». Cette année, les enfants ont vécu de très riches moments à la Ferme de Palogne et à Landenne. Évidemment, ces activités sont ouvertes à tous, sans distinction de sexe, de culture ou de conviction. Cependant, l'équipe ne peut que regretter qu'aucun enfant « extérieur » au quartier du Molinay n'ait fait la démarche de s'inscrire. Si la question de l'ouverture aux différences est considérée comme acquise au sein du groupe, celle de leur gestion reste l'essentiel du travail de l'équipe.

Par le théâtre, la danse et le cirque, le comité des jeunes spectateurs, mis sur pied par la régionale du Brabant wallon, propose aux jeunes de questionner le monde par la pratique du dialogue philosophique. En deux mots, les jeunes de tous horizons se rassemblent, durant un an, autour du désir commun d'échanger des idées sur le monde et d'en devenir citoyen et non plus simple spectateur. Ces pratiques culturelles différentes permettent d'interroger les certitudes, de bousculer les conceptions et de déconstruire les codes culturels. Ces supports servent de point de départ à la réflexion et à la discussion philosophique. Une dizaine de rencontres avec une douzaine de jeunes de 16 à 20 ans sont programmées au cours de l'année scolaire.

Le projet « Citoyens de demain sur les marches du passé » s'étale tout au long de l'année. Concrètement, la régionale de Picardie a souhaité préparer au mieux la vingtaine de jeunes, de 13 à 17 ans, de différentes origines (sociale, géographique, culturelle...) habitant les communes du Roeulx et de La Louvière à leur voyage à Auschwitz. Par des animations, ces jeunes

ont pris conscience de phénomènes tels que la montée du nazisme, ont établi des liens avec la situation présente, ont pu exercer leur esprit critique tout en tissant des liens sociaux et favoriser la cohésion au sein du groupe.

La régionale de Charleroi a fait découvrir, aux élèves de primaire, les ateliers « 1 2 3 girafes » qui entendent améliorer la qualité du « vivre ensemble » en classe, à cultiver chez les participants le respect de soi et des autres. L'atelier accompagne les enfants tout au long de l'année scolaire afin qu'ils expérimentent d'autres manières d'être ensemble et de partager.

Le CAL Charleroi propose également « les apprentis filousophes », des ateliers pour les enfants de primaire, qui visent à la fois à développer des capacités de réflexion et d'organisation de la pensée, de prise de parole en public et d'attitude nécessaire à un débat d'idées démocratiques. Ceux-ci se basent sur des pratiques issues du mouvement de la « Philosophie pour enfants » initié par Matthew Lipman dont la démarche consiste à formuler des questions et à en délibérer collectivement.

Flambo

L'action de la régionale du Brabant wallon est principalement tournée vers la jeunesse. En avril 2008, le Brabant wallon lance le site internet FLAMBO, destiné aux jeunes qui viennent de vivre la Fête de la Jeunesse laïque en Brabant wallon et qui permet à la laïcité organisée de garder un lien avec ces jeunes. Le site propose de l'actu pour les 11-15 ans, des conseils, des infos, des animations ...

Depuis, Flambo tente de s'affirmer comme l'Espace Multimédias des 11-15 ans. Si des activités ont été reprogrammées, de nouvelles ont été pensées dans le sens d'une vraie éducation au monde virtuel et numérique. En collaboration avec la Fabrique de Soi, Flambo a organisé le stage MediAdo sur l'internet, les réseaux sociaux et la création de blogs personnalisés. Les jeunes ont pu exprimer leurs points de vue et jeter un regard critique sur l'actualité par la création de blogs, la transformation d'images numériques et l'écriture d'articles courts.

Nouveauté en 2012, Flambo a lancé un atelier hebdomadaire et gratuit : le Starting Blog. L'idée est que le jeune crée un blog sur sa passion, ses rêves, sa ville... en collaboration avec Clic et Tic (Espace Public Numérique de Tubize).

Flambo a également poursuivi ses stages « multimédias et créatifs ». Cette année, le thème était « Viens si tu oses ». Les stagiaires ont eu l'occasion d'exploiter la thématique de l'audace.

Favoriser une consommation responsable

Depuis deux ans, le Relais de Tournai propose divers ateliers qui prônent les manières alternatives de consommer. Une démarche qui conscientise le consommateur, le pousse à davantage de responsabilisation et permet l'échange de savoirs. Dans ce cadre, l'idée d'obtenir un jardin partagé a jailli. Des rencontres citoyennes avec les habitants du quartier ont abouti à la visite de jardins, à des formations en jardinage, à l'élaboration d'une charte du jardin et au partage de parcelles de terre à cultiver ensemble au sein d'un quartier particulièrement

précarisé. Un véritable partenariat s'est construit avec le Logis tournoisien, ancré dans le quartier populaire.

Dans ma rue – dans mon quartier

En 2007, environ 250 acteurs du quartier du Molinay (commerçants, habitants, agents de services publics et travailleurs associatifs) se sont rencontrés à plusieurs reprises pour définir comment le quartier, avec ses forces internes, pouvait participer à la construction de l'avenir serésien. Les uns et les autres ont reconnu l'intérêt d'aider le Molinay à troquer son identité d'« ancien quartier commercial » pour celui du « quartier des cultures où il fait bon vivre ensemble ». Convaincues par la démarche participative, les autorités ont entamé des travaux urbains pour faciliter la réhabilitation du quartier situé sur le site de l'ancienne Passerelle (jadis haut lieu de luttes sociales) et voie d'accès principale au quartier. Le nouveau passage sous voies a été inauguré fin novembre 2011 après avoir bénéficié d'une rénovation complète pendant 15 mois. Il est à présent une porte d'entrée remarquable dans le Molinay. En 2012, pour aider les Serésiens à percevoir positivement le quartier et aider ce nouvel espace à prendre place dans la dynamique urbaine en tant que lieu d'accueil et de rencontre, l'équipe a mis en place des animations d'accueil symboliques à raison d'une animation toutes les trois semaines environ.



7. VIVRE SELON SES CHOIX

De tout temps, le **CAL** a milité en faveur du droit de chacun à disposer librement de son corps. Qu'il s'agisse de l'avortement, de la contraception, du droit à mourir dans la dignité ou de l'usage des drogues, la position laïque est celle du respect des choix personnels et de la sécurité. Les "débats éthiques" comme on les appelle pudiquement reviennent périodiquement dans l'actualité, tant il se trouve toujours quelqu'un pour remettre en cause des libertés chèrement conquises ou s'interposer lorsqu'on veut aller plus loin dans l'émancipation et l'autonomisation des personnes.

VIVRE SES CHOIX

7. VIVRE SELON SES CHOIX

Avorter dans de bonnes conditions

En mai 2011, le CAL a aidé à la création de la plateforme « Mobilisation pour le droit à l'avortement en Belgique et en Europe » et à la rédaction d'une charte fédératrice en français, néerlandais, allemand et anglais ainsi qu'à la mise en ligne d'un site internet www.abortionright.eu. Plus de 8.000 personnes ont signé la Charte, plus de 16.000 personnes ont visité le site... Par ailleurs, le CAL a été l'un des organisateurs de la grande manifestation du 24 mars 2012 pour l'IVG. Plus de 2.300 personnes, venues des quatre coins de la Belgique mais aussi de l'étranger, ont défilé dans Bruxelles.

De son côté, la régionale de la Province de Liège a investi, de manière ludique, de nombreux espaces publics pour sensibiliser la population au droit à l'avortement, l'informer et l'inviter à rejoindre la manifestation organisée par le mouvement laïque le 24 mars 2012 à Bruxelles.

Assuétudes

Le groupe de travail « Drogues » du CAL préconise la réglementation du commerce des drogues et la décriminalisation de la consommation. L'objectif est de privilégier l'approche sanitaire et préventive à l'approche judiciaire et répressive. Selon lui, la loi actuelle, qui réprime le commerce des drogues plutôt que de l'encadrer, conduit à la marginalisation des consommateurs, induit des pratiques à risques et favorise les contacts avec les milieux criminogènes.

En 2012, le groupe de travail a poursuivi son travail d'actualisation de la proposition de loi modifiant la loi du 24 février 1921 concernant le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, désinfectantes ou antiseptiques, élaborée en 2002 par le Conseil Central Laïque (CCL). Il a également consulté des mandataires politiques, des acteurs de terrain (thérapeutes de toxicomanes et acteurs de la prévention de toxicomanies). Des échanges avec des responsables d'associations actives sur le terrain ont également eu lieu.

Le groupe de travail s'est attelé à l'élaboration d'une proposition de modélisation de la réglementation de la vente de drogues. Il a aussi rédigé un dossier compilant des références documentaires pertinentes ainsi qu'un argumentaire sur les aspects de prévention, de réduction de risques sanitaires et légaux, sur les apports financiers. Ce dossier accompagnera la proposition de loi.

Des membres du groupe de travail ont également assisté à la première conférence nationale suisse consacrée au thème « Safer Nightlife » organisée à Bienne et ont visité des salles de consommation à moindre risque installées à Luxembourg et à Genève.

La régionale du Luxembourg qui participe activement aux travaux du groupe de travail « Drogues » du CAL ainsi qu'à différentes coordinations locales, a affiné ses actions et ses positions en matière d'usage de drogues. Cette année encore, le CAL Luxembourg a privilégié les actions de prévention et de réduction des risques. Les actions concernant la réduction des risques sont

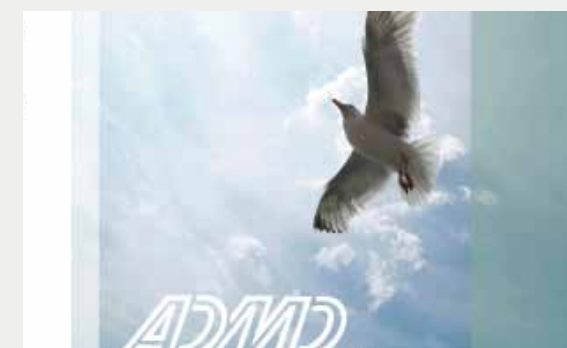
les plus nombreuses et s'inspirent de l'apprentissage « de pairs à pairs » ou effet « boule de neige ». Des usagers sont formés à la réduction des risques dans leur consommation et, à leur tour, en informent d'autres usagers. L'expérience a été tentée dans les prisons d'Arlon et de Saint-Hubert. Le CAL Luxembourg s'est également tourné vers les jeunes consommateurs d'alcool en leur proposant des actions de réduction de risques et des animations de prévention notamment en intervenant dans les lieux festifs. Trois lieux de fête ont obtenu le label de qualité : le Métropolis dans la région de Marche-en-Famenne, l'Entrepôt à Arlon et le Black Out à Florenville. Ces labellisations demandent de respecter certaines conditions, dont la mise à disposition gratuite d'eau, la distribution d'outils de réduction de risques comme les bouchons d'oreille ou les préservatifs à prix modique et la diffusion d'information sur la promotion de la santé.

Cependant, le fait le plus marquant de 2012 est la clôture du projet européen Grande Région de prévention et de réduction des risques « MAG-Net » dont la régionale du Luxembourg était le chef de file. Cette année a vu la publication de nombreuses brochures et recommandations aux pouvoirs publics, l'intervention sur le terrain dans les lieux festifs de la Grande Région, la formation de nouveaux jobistes, un colloque interrégional et le renouvellement du partenariat puisque certains partenaires dont le CAL Luxembourg ont déposé un nouveau dossier de candidature auprès du Fonds FEDER.

Un travail de sensibilisation auprès des délégués des régionales du CAL s'est concrétisé par deux fructueuses journées d'échanges organisées les 6 et 7 décembre à la Marlagne.

Fin de vie

Malgré le vote de la loi en 2002, le droit à disposer librement de son corps et à mourir dans la dignité continue à être remis en cause par des groupes souvent religieux qui réclament un « droit absolu à la vie » et à « la dignité humaine ». La loi dépénalisant l'euthanasie a fêté ses 10 ans. Bien que ce texte ait permis à nombre de patients de mourir selon leurs souhaits, entourés de leurs proches et sans douleur, le CAL souhaite l'extension de cette loi et l'a fait savoir aux différents partis politiques francophones du pays. La question de l'euthanasie des mineurs devrait être appliquée en Belgique, la prise en compte de maladies psychiatriques, de la maladie d'Alzheimer ou même du sentiment de vie accomplie doit également être posée. Du 5 au 12 novembre, au Centre culturel d'Uccle, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD) a célébré ses 30 ans d'existence et le 10^e anniversaire de la loi dépénalisant l'euthanasie. Dans ce cadre, elle a diffusé plusieurs documentaires dont le film « Vivre avec l'euthanasie » co-produit par le CLAV et le CAL. Elle a proposé l'exposition « A corps perdu » du CAL Namur et a organisé une table ronde réunissant responsables politiques, médecins,...



Un numéro spécial du magazine *Espace de Libertés* a été consacré à la problématique de l'euthanasie « Euthanasie, oui merci ». Une carte blanche intitulée « Et si la mort était belle ? » a été publiée suite aux propos tenus par Monseigneur Léonard.

Conçue en 2009 par la régionale de Namur, l'exposition « À corps perdu, la mort en face » s'est installée au Centre d'Action Laïque de Charleroi du 9 au 27 janvier 2012. Autour de cette exposition, la régionale de Charleroi a proposé des visites guidées, des animations scolaires, un café philo, des conférences sur les rites funéraires, l'euthanasie, les métiers proches de la mort..., la projection d'un documentaire intitulé « la place du mort », un café mortel et enfin, la visite du crématorium de Gilly.

Les dons d'organes

En mars 2012, la ministre de la Santé publique déposait un avant-projet sur la transposition en droit belge, de la directive européenne relative aux normes de qualité et de sécurité des organes humains destinés à la transplantation. Le Centre d'Action Laïque a appuyé ce projet qui respecte les principes laïques d'autonomie de la personne, de respect de la dignité et de libre choix, de non-marchandisation du corps humain, etc. La loi est entrée en vigueur le 3 septembre. Le CAL a activement incité les responsables politiques à voter cette loi.

Les cérémonies laïques

Choisir de célébrer les étapes importantes de sa vie par une cérémonie laïque... Contrairement aux cérémonies religieuses, lors d'une cérémonie laïque, on ne prend pas d'engagements vis-à-vis d'une communauté, mais on demande seulement à être reconnu par la communauté non confessionnelle. La plus grande liberté est donc laissée aux personnes, il leur est toutefois demandé de reconnaître les valeurs du mouvement laïque et d'y adhérer sous la forme qu'ils souhaitent.

En collaboration avec les régionales, le CAL Communautaire a voulu harmoniser les cérémonies. Ils se sont penchés sur le rôle, le sens des cérémonies laïques et plus particulièrement sur les FJL. Il a aussi été question des stratégies à mener pour leur donner un nouveau souffle, de la manière d'informer et de sensibiliser le public à ces cérémonies et de la façon d'attirer et de former les bénévoles.

Le CAL Namur et le Service laïque aux personnes (SLP) collaborent afin d'offrir des cérémonies laïques de funérailles personnalisées et chaleureuses ainsi qu'un soutien moral. Afin d'en améliorer la qualité, la régionale assure un programme de formation pour les volontaires, s'étalant sur une période de trois mois. Quelques objectifs de ce séminaire : sensibiliser à la gestion des conflits, encourager la créativité des officiants, favoriser l'éthique et le secret professionnel, identifier les pièges à éviter.

Lors d'une conférence de presse, les régionales du Luxembourg et de Namur ont voulu interpeller les autorités communales afin que celles-ci mettent à la disposition de familles laïques, une salle communale adaptable et gratuite pour l'organisation de funérailles civiles et laïques ou qu'elles prennent en charge la location d'une telle salle sur leur territoire, et ce, au nom de l'égalité de traitement entre les cultes et convictions.

La régionale du Brabant wallon a initié une nouvelle cérémonie laïque d'« accueil des enfants dans une famille recomposée » afin de souder les membres d'une nouvelle famille et rassurer chaque enfant quant à sa place dans la maison. Cette cérémonie n'a cependant aucune portée officielle. Elle « engage » néanmoins le parent biologique et le beau parent à guider, protéger, nourrir, être disponible et à l'écoute, pourvoir aux besoins,... des enfants qui font partie du foyer. L'autre parent biologique qui ne participe pas à la cérémonie sera nommé le « papa » ou la « maman » et le beau parent ne s'y substituera pas. Cette cérémonie représente un engagement, un acte fort, pris publiquement, face aux amis et aux membres des deux familles. Laïcité Brabant wallon, pour ce type de cérémonie, forme ses officiants qui sont encadrés par un psychologue spécialisé dans les problèmes spécifiques aux familles recomposées.

De son côté, la régionale du Luxembourg continue à offrir un service complet en matière de cérémonies (parrainage, mariage, funérailles), avec un relais vers les volontaires d'associations locales.



8. DÉFENDRE LES DROITS DE LA COMMUNAUTÉ NON CONFESSIONNELLE

Le Centre d'Action Laïque est reconnu par la loi comme un organe représentatif de la communauté non confessionnelle pour la partie francophone du pays. Il est impératif que le mouvement défende les intérêts de cette communauté et qu'il exerce sa vigilance en matière d'impartialité des pouvoirs publics. A ce titre, il se veut le garant d'une conception de vie qui implique non seulement l'émancipation de l'individu à l'égard de toute forme de dogme, mais aussi l'adhésion à un ensemble de valeurs positives garantes à ses yeux d'une société assurant un "vivre ensemble" dans un cadre humaniste et selon une éthique exempte de toute transcendance.



8. DÉFENDRE LES DROITS DE LA COMMUNAUTÉ NON CONFESSIONNELLE

Depuis 2002, en exécution de sa reconnaissance constitutionnelle acquise en 1993, la communauté laïque s’est vue dotée d’un cadre législatif et d’un financement public qui contribuent de manière significative à la mise en place d’activités et de services laïques à la population très diversifiés. Cette avancée, en termes d’égalité de traitement, est essentielle à la prise en considération effective de l’exercice public de la liberté de conscience et de pensée des citoyens au même titre que de celle des religions reconnues dans notre pays.

Tout n’est cependant pas parfait et il reste encore des situations qui demandent une meilleure prise en compte de cette égalité.

Conseillers laïques dans les prisons

Le Centre d’Action Laïque continue, avec son homologue DeMens.nu, à soutenir de manière active la Fondation pour l’Assistance Morale aux Détenus. Il a reconduit, pour trois années, le mandat de ses trois représentants au sein du conseil d’administration de la Fondation. Le CAL a soutenu activement la réalisation de l’exposition itinérante de photos accompagnée d’une publication bilingue *Cicatrices à l’extérieur- Un chemin vers l’intérieur* consacrée à des récits et des photos de cicatrices de personnes détenues. L’exposition a été l’occasion de présenter le travail des conseillers laïques en prisons.

Au cours de cette année, les deux coprésidents du Conseil Central Laïque ont rencontré la ministre de la Justice pour évoquer l’absence persistante de statut juridique pour les aumôniers et conseillers dans les prisons. Par ailleurs, le Conseil interphilosophique pour l’assistance morale et religieuse dans les prisons, au sein duquel le Conseil Central Laïque est représenté, s’est réuni régulièrement et a poursuivi des contacts avec le cabinet de la ministre de la Justice. Cette année n’a toutefois pas permis d’enregistrer d’avancée politique significative dans ce dossier relatif au statut. Pour rappel, les conseillers et aumôniers travaillent depuis 2007 sans aucune sécurité juridique. Pour tenter de débloquer la situation, les différents organes représentatifs des cultes et le CCL ont accepté la proposition du cabinet de la ministre de la Justice visant à envisager une mise en œuvre partielle du projet du statut. Le CAL restera particulièrement vigilant car il est inacceptable et éthiquement incorrect que des personnes continuent à travailler sans disposer d’un statut juridique clair. En termes de conditions de travail des conseillers moraux, quelques avancées ont été enregistrées dans un certain nombre de prisons mais le contexte de travail reste toujours très difficile.

Pour renforcer le pôle d’assistance morale, la Régionale de Namur et la Fondation pour l’Assistance Morale aux Détenus ont sélectionné 5 candidats conseillers moraux volontaires dans les prisons pour couvrir la province de Namur. Ceux-ci ont reçu leur agrément par le SPF Justice et ont pris leurs fonctions dans les trois établissements pénitentiaires de Namur, Dinant et Andenne. Dans le cadre de suivi, des formations spécifiques ont été mises en place.

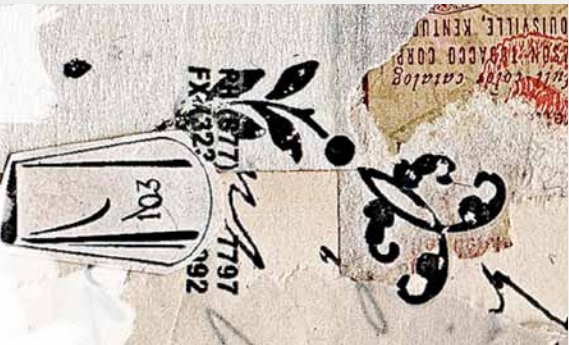
Conseillers laïques dans les centres fermés pour mineurs

La Belgique compte aujourd’hui 34 prisons mais aussi trois centres fermés pour les mineurs de type carcéral gérés par le pouvoir fédéral : un à Tongres, un à St Hubert et un à Everberg. Le CAL a, au cours de cette année, continué à revendiquer que les cadres actuels, déjà insuffisants, des conseillers laïques qui travaillent dans les prisons et dans les IPPJ soient augmentés afin de pouvoir répondre aux besoins de plus en plus criants d’accompagnement moral dans ces établissements fermés.

Pour une réforme équilibrée et juste

Au cours de l’année 2012, le Conseil Central Laïque (CCL) a terminé son travail de rédaction d’un avant-projet de loi, dans les deux langues, relatif à l’enregistrement, la reconnaissance et le financement des communautés convictionnelles. Celui-ci est une alternative à l’avant-projet de loi déposé par la Commission d’experts désignés par le ministre de la Justice.

D’une manière générale, le CCL a continué, dans le cadre de ses contacts politiques ou lors de conférences sur le sujet, à dénoncer le fait que, malgré les intentions louables et justifiées du groupe de travail (transparence, objectivité, équité, contrôle des pouvoirs publics) et certaines avancées positives, le rapport des experts conforte un certain nombre de privilèges du culte catholique. L’année 2012 n’a pas connu de développements politiques particuliers mais il convient bien entendu de rester très attentif à l’évolution future de ce dossier.



9. RENFORCER LA LAÏCITÉ EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Le mouvement laïque européen a pris un essor sans précédent grâce à la dynamique insufflée par la cellule Europe et International du **CAL** et la **Fédération Humaniste Européenne**. Plus que jamais, compte tenu des menaces largement avérées à la liberté individuelle et aux droits des femmes, notamment, le mouvement laïque se doit de fédérer les défenseurs de la laïcité dans un maximum de pays et coopérer à la création d'un mouvement uni capable d'entreprendre des actions efficaces au plan international.

9. RENFORCER LA LAICITÉ EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Soutien à la Fédération Humaniste Européenne (FHE)

Depuis l'adoption du plan stratégique en mars 2008, le CAL a multiplié les contacts avec les défenseurs de la laïcité dans le monde et a contribué à renforcer l'action de la FHE, en particulier auprès des institutions européennes. Le CAL apporte également un soutien administratif et logistique à la FHE en préparant l'organisation des assemblées générales, des conseils d'administration (qui ont généralement lieu à Bruxelles) et d'autres réunions de travail. Lors de la dernière assemblée générale de la FHE qui a eu lieu à Utrecht au mois de mai 2012, Pierre Galand a été élu président de la Fédération pour un mandat de trois ans. Au cours de l'année, la FHE a été particulièrement active sur la question du blasphème, sur le financement de la recherche en Europe – notamment sur les cellules souches embryonnaires – et sur la mise en œuvre, par les institutions européennes, du dialogue avec les religions et les laïques.

En mai 2012, la FHE a lancé une grande campagne « Keep Dogma Out of European Research » pour défendre la liberté de la recherche en Europe. Plus précisément, il était question de maintenir le financement européen pour la recherche sur l'embryon humain dans le nouveau programme-cadre pluriannuel de l'UE « Horizon 2020 ». Cette action s'est inscrite dans le contexte d'un fort lobbying religieux contre ce financement. La FHE a rencontré plusieurs députés européens et a contacté l'ensemble des acteurs stratégiques au Parlement européen et au Conseil de l'UE pour faire valoir sa position. Elle a rédigé un appel, signé par de nombreux scientifiques européens de renom, et des propositions concrètes

d'amendements du projet de directive.

La FHE a mené une campagne active, avec plusieurs ONG, contre la nomination de Tonio Borg au poste de Commissaire européen à la santé. Ultra conservateur, Monsieur Borg s'est positionné à plusieurs reprises contre les droits sexuels et reproductifs des femmes et ceux des homosexuels, lors de sa carrière politique à Malte. Plusieurs députés ont choisi de voter contre sa candidature mais Tonio Borg a finalement été nommé. Cependant, il sera suivi de très près par la société civile et les eurodéputés des groupes socialistes et démocrates, les Verts, GUE et ALDE.

Auprès des instances de l'Union européenne (UE)

Le CAL a continué à prendre part aux travaux de la plateforme du Parlement européen pour la Laïcité en Politique. Cette plateforme réunit des parlementaires de différents pays et de différents groupes, ainsi que des organisations laïques et religieuses progressistes qui défendent la laïcité politique. En 2012, la plateforme s'est notamment penchée sur la relation religion/éducation en Europe, la fin de vie, le lobbying des organisations religieuses dans l'UE et la recherche sur les cellules souches. Le CAL est également membre de l'Advisory Board de la plateforme, créé pour conseiller la plateforme et poser les jalons d'un réseau européen d'alerte et d'échange d'informations sur des causes qui se heurteraient à des courants religieux conservateurs.

Dans le cadre de la campagne européenne « Keep Dogma Out of European Research », le CAL a organisé, le 15 novembre 2012, une audition publique

au Parlement européen pour discuter des implications éthiques, politiques, scientifiques, économiques et légales du financement européen de la recherche sur l'embryon humain. Le CAL a réuni un panel européen d'experts devant une soixantaine de participants. L'objectif de cette audition était d'alerter les députés européens sur la nécessité de soutenir cette recherche et plus généralement d'informer le grand public sur les enjeux soulevés par cette question.

Le 14 novembre 2012, le président du Parlement européen a réuni plusieurs représentants d'Eglises et d'organisations non confessionnelles, dont le CAL et la FHE, pour une rencontre consacrée au thème de la « solidarité intergénérationnelle ». Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de l'article 17 du traité de fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) qui prévoit un dialogue ouvert, régulier et transparent entre les institutions de l'UE, les Églises, les communautés religieuses et les organisations non confessionnelles.

Par ailleurs, le CAL a entretenu des contacts réguliers avec le Bureau des Conseillers de Politique européenne (BEPA), chargé de mettre en œuvre l'article 17 du TFUE pour la Commission. Le CAL a notamment rencontré le BEPA sur la question des conflits de droits soulevés par les exemptions religieuses dans les directives européennes anti-discriminations.

Le CAL a aussi participé à la rencontre annuelle entre les représentants des organisations philosophiques et non confessionnelles et les représentants des institutions européennes, en présence des trois présidents de l'UE, MM. Barroso, Buzek et Van Rompuy. La rencontre a eu lieu à Bruxelles le 27 novembre 2012 sur le thème de la solidarité intergénérationnelle.

Au Conseil de l'Europe

En 2012, le CAL a eu l'occasion de participer activement à deux sessions du Conseil de l'Europe. Tout d'abord, en septembre à Durrës en Albanie, où était organisée la conférence annuelle mise en place par le Comité des ministres traditionnellement consacrée au dialogue interculturel et, plus précisément, à la place occupée par les différentes convictions dans ce dialogue, avec comme angle d'approche le rôle spécifique que pouvait y jouer la jeunesse. La thématique abordée par le CAL peut être résumée comme suit : « L'homme est-il culturellement solitaire ou solidaire ? L'homme est-il naturellement solidaire ou solitaire ? »

La participation de nombreux jeunes (18-25 ans), d'origines géographiques différentes, a permis d'oxygéner les travaux et de mettre en exergue la liberté de parole et la remise en cause des positions dogmatiques défendues par certains leaders religieux.

L'autre investissement du CAL s'est concrétisé dans le cadre des travaux du Forum Nord-Sud qui s'est tenu en décembre à Lisbonne et qui, pour la deuxième année consécutive, traitait du « Printemps arabe ». La présence des ambassadeurs de plusieurs pays du Maghreb, des responsables des médias et d'acteurs de la société civile de premier plan ont permis, une fois encore, de bien cibler les problèmes, de dépasser les discours « langue de bois », de placer l'ensemble des intervenants face à leurs engagements, leurs espoirs légitimes et de prendre conscience de l'ampleur de la tâche à accomplir et de la fragilité des acquis de la démocratie.



À l’OSCE

A l’automne 2012, le CAL a participé à la réunion annuelle sur les droits de l’Homme organisée par l’Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) à Varsovie. Les associations présentes ont côtoyé plus de 1000 représentants gouvernementaux issus des 58 pays membres de l’OSCE. Le CAL a profité du temps de parole qui lui était accordé pour demander à l’OSCE ce qu’il allait advenir des lignes directrices concernant les libertés de religion et de conscience après la dissolution du panel d’experts chargé de réviser ces « guidelines ».

Renforcement des réseaux laïques

Le CAL est attentif à rencontrer les défenseurs de la laïcité dans différents pays, à créer des réseaux et à renforcer les solidarités. Le CAL collabore avec des organisations françaises (Ligue de l’Enseignement, EGALE, Francas, Solidarité Laïque, Fédération nationale de la libre pensée, etc), anglaises (British Humanist Association, National Secular Society), italiennes (Unione degli Atei e degli Agnostici Razionalisti, Coordinamento Nazionale delle Consulte per la Laicità delle Istituzioni), espagnoles (Europa Laica, Moviment Laic i Progressista), néerlandaises (Humanistisch Verbond), allemandes (Humanistischer Verband Deutschlands, Dachverband Freier Weltanschauungsgemeinschaften) mais aussi polonaises, maltaises, irlandaises, etc. Des contacts réguliers sont également entretenus avec des associations laïques latino-américaines, congolaises, tunisiennes, marocaines, etc.

Par ailleurs, le CAL s’est associé, à plusieurs reprises, aux organisations qui défendent le droit des femmes, le droit à la santé reproductive et sexuelle, les droits LGBT, y compris des organisations religieuses progressistes comme *Catholics for Choice*.

International Humanist and Ethical Union (IHEU)

Le CAL est membre de l’IHEU, organisation internationale créée en 1952 à Amsterdam, dont le siège est actuellement situé à Londres. Depuis 2006, la présidence est assurée par Sonja Eggerickx, ancienne présidente de l’Unie Vrijzinnige Verenigen. L’IHEU a des délégués auprès des Nations-Unies à New York, du Conseil des Droits de l’Homme à Genève, de l’Unesco à Paris, du Conseil de l’Europe à Strasbourg et de la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des peuples. Elle a tenu son assemblée générale à Montréal en août 2012 à laquelle le CAL a participé.

Actions internationales

En Tunisie

Dans la foulée du 14 janvier 2011 et du processus de transition démocratique en Tunisie, le CAL a voulu soutenir les acteurs de la société civile tunisienne pour renforcer leur rôle dans l’éducation à la citoyenneté active. Une mission exploratoire de quatre jours a eu lieu en mai 2011 afin de rencontrer ces acteurs, de discuter de leurs attentes et de leurs besoins. A l’issue de cette mission, le CAL a proposé d’organiser, avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International, un séminaire sur la citoyenneté active et la vigilance démocratique destiné aux (futurs) formateurs et responsables associatifs.

Comme la plupart des initiatives se concentrent à Tunis, le CAL a choisi la ville de Tozeur, située dans le sud, près de la frontière algérienne. Un peu plus de vingt-cinq jeunes issus de diverses parties du pays se sont donc retrouvés pour échanger, durant quatre jours, sur des questions liées à la citoyenneté active. Après discussion, les participants ont choisi d’approfondir quatre thèmes : Citoyenneté, religion et laïcité ; Société civile et partis politiques; Education à la citoyenneté et Citoyenneté et médias. Le séminaire s’est conclu sur des pistes d’actions concrètes à mener en commun, telles que la création de supports pédagogiques et didactiques sur l’éducation citoyenne, la création d’une plateforme associative sur la citoyenneté active, le développement de cafés citoyens. Le CAL poursuivra ses contacts lors de sa participation au Forum social mondial qui aura lieu à Tunis au mois de mars 2013.

Par ailleurs, le 25 octobre 2012, le CAL s’est rendu à Tunis pour manifester son soutien au Doyen de l’Université de Tunis, le Pr Kazdaghli injustement accusé d’ « agression » à l’encontre de jeunes femmes qui avaient refusé d’enlever leur voile au sein de l’Université. Le Doyen a fait l’objet de nombreuses attaques d’organisations islamistes et fait aujourd’hui l’objet d’un procès. Le CAL a reçu un accueil chaleureux à Tunis et s’est exprimé devant plusieurs médias. Le CAL a également renforcé ses liens avec les diplomates belges sur place et noué de nouvelles relations avec les défenseurs des droits de l’homme tunisiens qui combattent les islamistes.

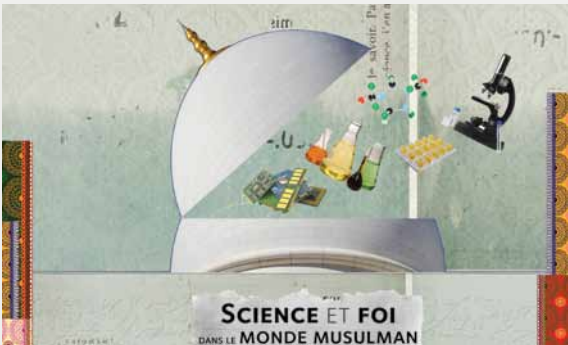
Le CAL a co-organisé, avec l’ULB et le CIERL, une conférence de Faouzia Charfi, le 23 mai 2012, intitulée « Science et foi dans le monde musulman ».

Professeure à la Faculté des sciences de Tunis, elle a dénoncé l’intrusion du religieux dans la science et a rappelé que le combat à mener en pleine transition démocratique en Tunisie est plus que jamais du côté de la culture et de l’éducation.

La régionale de Bruxelles Laïque s’est, quant à elle, associée à l’organisation d’une rencontre avec l’avocate Saida Garrach, militante associative, membre du Comité directeur de l’association tunisienne des femmes pour la démocratie et membre de la haute instance pour la protection de la révolution, les réformes politiques et la condition démocratique. Une rencontre qui a fait la lumière sur les droits des femmes en Tunisie suite à la chute de Ben Ali et à l’arrivée au pouvoir des islamistes.

En Haïti

Au lendemain du séisme qui a ravagé Haïti le 12 janvier 2010, le CAL lançait un appel aux dons afin de contribuer, modestement, à la reconstruction hors de l’urgence. Une première mission menée en collaboration avec les CEMEA (Belgique) et les Francas (France), sous la coordination de Solidarité Laïque, acteur français de coopération au développement qui dispose de relais en Haïti, avait permis de contribuer à un premier projet de formation et d’identifier la plus-value que le CAL pouvait apporter. La récolte de fonds a permis de rassembler une somme de 30.000€ qui sera octroyée, en trois tranches de financement, à un programme de formation professionnelle de jeunes haïtiens mis sur pied par une association locale, la Base des Activités Sociales, Physiques et des Loisirs (BASPL). L’objectif de ce programme est de permettre à des jeunes âgés



de 15 à 30 ans de se réinsérer dans la vie active via une formation en métiers de base (construction).

Afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du programme, le CAL et la BASPL ont signé une convention avec Solidarité Laïque. Ce partenariat permettra à la BASPL d'avoir un interlocuteur de proximité présent sur le terrain. Solidarité Laïque aidera également le CAL à évaluer le projet et d'envisager les adaptations à réaliser en cours d'exécution du programme. La première tranche de financement a été versée à la BASPL, le 28 novembre 2012.

En République démocratique du Congo (RDC)

Le Centre d'Action Laïque entretient des relations étroites avec des organisations laïques congolaises afin de les soutenir dans leurs actions de promotion de la laïcité en République démocratique du Congo. Le 23 juillet 2011, une délégation du CAL et de son association constitutive Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC) s'est rendue à Kinshasa afin d'assister à l'inauguration de la première Maison de la Laïcité en RDC. Initié par le CAL, LHAC et l'association congolaise Humanisme et Solidarité (HS), ce projet a vu le jour grâce au travail accompli par 19 associations congolaises, soutenues par une vingtaine d'associations belges.

Les objectifs de la Maison de la Laïcité de Kinshasa (MLK) sont de contribuer efficacement à la promotion des droits humains ainsi qu'aux valeurs citoyennes, républicaines et de la laïcité, de renforcer les associations non confessionnelles de la société civile congolaise, de favoriser les échanges et le dialogue entre ONG non confessionnelles du sud et du nord, d'améliorer les rapports des forces sociales afin d'aboutir à une société tolérante et démocratique.

Les activités de la MLK concernent la promotion des valeurs de la laïcité auprès des citoyens congolais telles que la liberté de penser, l'engagement citoyen, le rejet de l'argument d'autorité, le non-conformisme, le libre examen, le refus de l'exclusion, l'émancipation, la compréhension et la tolérance mutuelle, la collaboration et la solidarité en dehors de toute autorité politique ou religieuse et le respect de la diversité. Elles se cristallisent, notamment, autour d'activités de formation et de santé publique, comme l'ouverture d'un centre de planning familial qui rencontre un succès croissant depuis le début de ses activités en mai 2012. Afin de présenter ses activités et de donner de la visibilité à ses actions, la MLK publie un magazine *Congo Liberté*, soutenu par le CAL. Par ailleurs, la MLK a été jumelée avec la Maison de la laïcité de Charleroi à l'occasion de la visite du président de la MLK en Belgique en décembre 2012.

En Amérique latine

Le CAL entretient des liens renforcés avec les mouvements laïques en Amérique latine. Le CAL y soutient la création d'Instituts Laïques d'Etudes Contemporaines (ILEC) dans plusieurs pays (Chili, Equateur, Guatemala, Pérou, Argentine, Uruguay, Colombie) et intervient à la Fédération des Instituts Laïques Américains (FILA). La présidente de Bruxelles-Laïque, Ariane Hassid, se rend régulièrement en Amérique latine afin d'assurer le suivi des activités communes au CAL et aux membres des ILEC. En octobre 2012, elle s'est ainsi rendue au séminaire américain de la laïcité, à Buenos Aires, en Argentine. Ce séminaire annuel a permis d'analyser l'état d'avancement de la laïcité dans ce pays. Ariane Hassid y a donné deux conférences : l'une sur le genre et l'autre sur la liberté de choix à toutes les étapes de la vie (euthanasie, avortement, familles monoparentales, reconnaissance du mariage et de l'adoption par les homosexuels). Elle était accompagnée par Sonja Eggerickx, ancienne présidente de « De Mens.nu » et présidente de l'IHEU.

Autres activités

Du 5 au 7 octobre 2012, le CAL a participé à l'Assemblée des jeunes du Conseil de l'Europe organisée à Strasbourg sur le thème « Jeunesse et démocratie, la jeune génération sacrifiée ? », plus précisément au sein du groupe « religion et démocratie ». Entouré d'une vingtaine de jeunes Européens de différentes croyances, le CAL a nourri le débat en proposant un point de vue laïque sur plusieurs questions. Les jeunes participants ont produit un ensemble de recommandations présentées au Forum mondial de la démocratie organisé du 8 au 11 octobre 2012.

Le CAL a réalisé un reportage de 26 minutes intitulé « Juges et parties » diffusé au mois de novembre sur la RTBF dans le cadre de l'émission « La Pensée et les Hommes ». Ce film aborde la manière dont les juges tiennent compte des implications politiques de leurs décisions. Si le principe de séparation veut que les politiques fassent la loi et que les juges l'appliquent, la réalité est loin d'être aussi simple. Des magistrats, des observateurs politiques et académiques ont livré leurs points de vue.



10. STRUCTURE DU CAL



Historiquement, la structuration de la laïcité est un phénomène récent. La création en 1969 du Centre d'Action Laïque est la première tentative de fédération de l'ensemble de la communauté laïque en Belgique francophone. Dès l'origine, le CAL regroupe la totalité des associations laïques communautaires ainsi que quelques associations locales. Dix ans plus tard, il se régionalise par provinces ou subdivisions de provinces.

10. STRUCTURE DU CAL

Structure fédérale du CAL

Le Conseil Central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique ou Conseil Central Laïque (CCL), composé du CAL et de DeMens.nu est l’interlocuteur officiel de la laïcité dans ses rapports avec les autorités publiques. 2012 a été une année politiquement difficile et peu d’avancées ont eu lieu pour la défense des valeurs laïques.

Le CCL est resté vigilant à l’égard des projets de réforme du système public de financement des cultes afin que cette dernière soit juste et équilibrée et qu’elle prenne en compte les spécificités et intérêts laïques. De même, le CCL a poursuivi son lobbying concernant le dossier de la séparation Eglises/ Etat et reste attentif à ce que ce dossier aboutisse au niveau législatif. Il a également poursuivi ses contacts politiques avec notamment les ministres compétents pour l’organisation et le développement de l’assistance morale à l’armée et dans les prisons.

En 2012, le CCL a représenté les communautés philosophiques laïques lors des cérémonies officielles du 21 juillet, du 11 novembre, de la réception de Nouvel An, de la « Vrijzinnige Zeeliedenhulde » organisée le 27 avril à Ostende. Le CCL était également présent à Lommel, lors de la cérémonie d’hommage aux victimes de l’accident de car survenu en Suisse et qui a coûté la vie à 28 personnes dont 22 enfants.

Cette année a été l’occasion de procéder au renouvellement, par élection, de la composition de conseils d’administration des établissements de droit public d’assistance morale non confessionnelle.

Structure associative

Le mouvement laïque compte 330 associations locales qui sont chacune affiliées à l’une des sept régionales du CAL. Certaines sont également affiliées à l’une des 27 associations constitutives. Le CAL coordonne les 27 associations constitutives et fédère les 7 régionales.

Les 7 régionales du CAL

Bruxelles Laïque
CAL Charleroi
CAL de la Province de Liège
CAL Luxembourg
CAL de la Province de Namur
Laïcité Brabant wallon
Picardie Laïque

Réunions de coordination

Le Centre d’Action Laïque coordonne des réunions à différents niveaux afin de développer les synergies et des projets d’actions communs entre les différentes composantes du mouvement laïque.

Chaque trimestre se déroule la réunion de coordination des régionales, qui regroupe le bureau du CAL, les présidents et les directeurs des régionales.

Il y a encore les réunions avec les directeurs des régionales, 10 cette année. Cette coordination est assurée par le secrétariat général qui réunit mensuellement les directeurs des régionales pour faire le point sur les questions d’organisation en

Les 27 associations constitutives

Association Ernest De Craene	Fondation pour l’Assistance Morale aux Détenus (FAMD)
Association Nationale des Communautés Éducatives (ANCE)	Fonds d'Entraide « Georges Beernaerts »
Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)	Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)
Centre Laïque de l'Audiovisuel (CLAV)	La Pensée et les Hommes
Confédération Parascolaire	Les Territoires de la Mémoire
Extension de l'ULB	Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente (LEEP)
La Famille d'Accueil Odile Henri	Pensée et Action Rationalistes (anciennement Fondation Rationaliste)
Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)	Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles
Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel (FAPEO)	Service Laïque d'Aide aux Personnes (SLP)
Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)	Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)
Fédération des Services Laïques d'Aide aux Justiciables (FSAJ)	Service Laïque de Parrainage
Fédération du Libre Examen	Service Laïque Jeunesse (SLJ)
Fondation Magnette-Engel-Hiernaux	Union des Anciens Étudiants de l'ULB (UAE)
	Union Rationaliste de Belgique.

tenant compte des décisions prises par les instances des régionales (bureau, CA, AG). Ces réunions servent aussi à établir les synergies de travail entre les régionales, entre les régionales et le CAL et faire émerger des projets communautaires.

La coordination au sein du CAL se fait par l’organisation de réunions d’information mensuelles permettant aux permanents du CAL communautaire de réfléchir aux problématiques développées et à être informés de la gestion et de l’évolution des dossiers en cours.

Des journées d’échanges permettent aux délégués du CAL communautaire et des régionales de débattre de

certains sujets intéressant la laïcité. Celles des 6 et 7 décembre ont été organisées par le CAL Luxembourg sur la thématique des « drogues », notamment pour donner aux délégués les informations et les arguments nécessaires au soutien de la nouvelle proposition du groupe de travail « drogues » visant à faire adopter en Belgique une législation qui règlementerait la vente des drogues. La journée d’échange du 11 mai était consacrée aux valeurs détournées, récupérées de la laïcité avec comme orateurs principaux : Jean-Philippe Schreiber, professeur d’histoire à l’ULB et directeur du CIERL et Edouard Delruelle, professeur de philosophie à l’ULg et co-directeur du Centre pour l’Egalité des Chances.

Les instances politiques du CAL

L’assemblée générale

L’assemblée générale possède les pouvoirs qui lui sont expressément reconnus par la loi et par les statuts de l’association. L’assemblée générale est l’organe souverain qui fixe collégialement les grandes orientations de politique générale de l’association. Elle est compétente principalement pour élire et révoquer les administrateurs, élire le président, approuver les budgets et les comptes et donner décharge aux administrateurs.

Chaque régionale du CAL dispose de 4 voix à l’assemblée générale du CAL.

Chacune des 27 associations constitutives du CAL dispose d’une voix. L’association constitutive qui assure des implantations décentralisées représentées au sein d’au moins quatre régionales du CAL dispose de 4 voix à l’assemblée générale du CAL. Celle-ci se compose donc des représentants dûment mandatés annuellement par les associations constitutives et les régionales. Les membres du conseil d’administration élisent, à leur tour, les membres du bureau du CAL. L’assemblée générale s’est réunie le 17 mars 2012.

Conseil d’administration et bureau du CAL

Le conseil d’administration a les pouvoirs les plus étendus pour l’administration et la gestion de l’association. Sous sa responsabilité, il peut déléguer certains pouvoirs qu’il détermine à un ou plusieurs de ses membres, à un ou plusieurs tiers ou aux groupes qu’il institue.

Le conseil d’administration a la responsabilité de la mise en œuvre de la politique générale décidée par l’assemblée générale et en définit la stratégie. Il est composé, le président inclus, au maximum de trente et un administrateurs élus par l’assemblée générale. Chaque administrateur possède une voix.

Le bureau exécutif, élu par le conseil d’administration, est chargé de la direction journalière et de l’exécution des décisions du conseil d’administration. La gestion de l’ensemble des dossiers dont le bureau assume la responsabilité fait l’objet d’une répartition selon les disponibilités et les compétences des membres. Quelle que soit la répartition des dossiers, les décisions relèvent de la décision collégiale du bureau.

En 2012, le conseil d’administration du CAL s’est réuni à 9 reprises et le bureau a tenu quinze réunions ordinaires.

Liste des administrateurs au 31 décembre 2012

Pierre Galand, président
Evelyne Lentzen, vice-présidente
Serge Vandervorst, vice-président
Jacqueline Herremans, trésorière
Henri Bartholomeeusen
Irma Bindelle
Pierre Bodart
Marie-Thérèse Broze
Ann Chevalier
Patrice Dartevelle
Jean-Antoine De Muylder
Yves Ferdin
Françoise Goffinet
Ariane Hassid
Céline Honorez
Anne-Sophie Junne
Jacqueline Luc
Christine Mironczyk
Gabriel Perl
Hervé Persain
Andrée Poquet
Kévin Saladé

Micheline Satinet-Demet
Marie-Rose Thérér
Philippon Toussaint
Michel Vanden Abeele
Christian Vandenberghe
André Verlaine
Josiane Wolff

Le bureau exécutif :

Président :	Pierre Galand
Vice-présidents :	Evelyne Lentzen, Serge Vandervorst
Trésorière :	Jacqueline Herremans
Membres du bureau :	Jean-Antoine De Muylder, Marie-Rose Thérér
Membre adjoint du bureau :	Hervé Persain
Secrétaire générale :	Eliane Deproost
Secrétaire général adjoint :	Jean De Brueker

CARNET D'ADRESSES

Les régionales du CAL

- Bruxelles Laïque**
Avenue de Stalingrad 18-20 – 1000 Bruxelles
T. 02/289 69 00 – F. 02/502 98 73
bruxelles.laique@laicite.be – www.bru.x.laicite.be
- CAL Brabant Wallon (Laïcité Brabant Wallon)**
Rue Lambert Fortune 33 – 1300 Wavre
T. 010/22 31 91 – F. 010/22 72 11
calbw@laicite.net – www.calbw.be
- CAL Charleroi**
Rue de France 31 – 6000 Charleroi
T. 071/53 91 71 – F. 071/53 91 81
calcharleroi@laicite.net – www.charleroi.laicite.be
- CAL de la Province de Liège**
Boulevard d’Avroy 86 – 4000 Liège
T. 04/232 70 40 – F. 04/222 27 74
info@calliege.be – www.calliege.be
- Picardie Laïque**
Rue de la Grande Triperie 44 – 7000 Mons
T. 065/31 64 19 – F. 065/31 72 72
picardie.laique@laicite.net – www.picardie-laique.be
- CAL de la Province de Namur**
Rue de Gembloux 48 – 5002 Saint-Servais
T. 081/73 01 31 – F. 081/71 60 40
contact@laicite.com – www.laicite.com
- CAL Luxembourg**
Rue de l’Ancienne Gare 2 – 6800 Libramont
T. 061/22 50 60 – F. 061/22 56 48
courrier@cal-luxembourg.be – www.cal-luxembourg.be

Les associations constitutives

- Association Ernest de Craene**
Chaussée d’Alseberg 362 – 1180 Bruxelles
- Association Nationale des Communautés Educatives (ANCE)**
Avenue de Stalingrad 54 – 1000 Bruxelles
T. 02/513 17 24 – F. 02/503 45 60
federation@ance.be – www.ance.be
- Centre Communautaire Laïc Juif (CCLJ)**
Rue de l’Hôtel des Monnaies 52 – 1060 Bruxelles
T. 02/543 02 70 – F. 02/543 02 71
info@cclj.be – www.cclj.be
- Centre Laïque de l’Audiovisuel (CLAV)**
Campus de la plaine ULB CP 236 – 1050 Bruxelles
T. 02/627 68 40 – F. 02/627 68 41
clav@ulb.ac.be – www.clav.be
- Confédération Parascolaire**
Rue du Moniteur 14 – 1000 Bruxelles
T. 02/512 16 11 – F. 02/ 512 75 42
secrétariat@confederationparascolaire.org
www.confederationparascolaire.org
- Extension de l’ULB**
Av. Franklin Roosevelt 50 CP 188 – 1050 Bruxelles
T. 02/650 26 46 – F. 02/650 22 82
mscohy@ulb.ac.be – www.ulb.ac.be/extension
- Famille d’Accueil Odile Henri**
Rue de la Source 65 – 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 – F. 02/537 13 78
info@faoh.be

- Fédération des Amis de la Morale Laïque (FAML)**
Av. de Stalingrad 54 – 1000 Bruxelles
T. 02/476 92 83 – F. 02/476 94 35
info@faml.be – www.faml.laicite.be
- Fédération des Associations des Parents d’Elèves de l’Enseignement Officiel (FAPEO)**
Av. du Onze Novembre 57 – 1040 Bruxelles
T. 02/527 25 75 – F. 02/527 25 70
secretariat@fapeo.be – www.fapeo.be
- Fédération du Libre Examen**
Av. Paul Héger 22 – CP 166 – 1000 Bruxelles
president@librex.be – www.librex.be
- Fédération des Maisons de la Laïcité (FDML)**
Route de Louvain-la-Neuve 4 – 5001 Belgrade
T. 081/84.91.17 – F.081/84.91.34
fdml@skynet.be
- Fédération des Services Laïques d’Aide aux Justiciables et aux Victimes (FSAJ-V)**
Rue Le Lièvre 5 – 5000 Namur
T. 081/26.13.52 – F. 081/22.44.17
asj-laïque@swing.be
- Fondation pour l’Assistance Morale aux Détenus (FAMD)**
Avenue de Stalingrad 54 – 1000 Bruxelles
T. 02/537 59 28 – F. 02/537 10 93
famd@brutele.be – www.stigma.be
- Fondation Magnette-Engel-Hiernaux**
Rue de Laeken 79 – 1000 Bruxelles
T. 02/217 69 80 – F. 02/219 09 43

- Fonds d’Entraide Georges Beernaerts**
Av. de la Renaissance 30 – 1000 Bruxelles
Luc.vanclayenest@telenet.be
- Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC)**
Av. de Stalingrad 54 – 1000 Bruxelles
T. 02 649 00 36 ou 37
lhac@laicite.net
- La Pensée et les Hommes**
Av. Victoria 5 – 1000 Bruxelles
T. 02/640 15 20 – F. 02/650 35 04
pensees.hommes@swing.be
www.lapenseeetleshommes.be
- Les Territoires de la Mémoire**
Boulevard d’Avroy 86 – 4000 Liège
T. 04/232 70 60 – F. 04/232 70 65
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be
- Ligue de l’Enseignement et de l’Education Permanente (LEEP)**
Rue de la Fontaine 2 – 1000 Bruxelles
T. 02/512 97 81 – F. 02/514 26 01
info@ligue-enseignement.be
www.ligue-enseignement.be
- Pensée et Action Rationalistes**
c/o Drève des équipages 63 – 1170 Bruxelles
T. 02/672 34 08
lafondationrationaliste@skynet.be
- Peuple et Culture en Wallonie et à Bruxelles**
Rue Jonruelle 11-15 – 4000 Liège
T. & F. 04/368 82 37 –
info@peuple-et-culture.be
www.peuple-et-culture.be

Service Laïque d’Aide aux Personnes (SLP)

Campus de la Plaine, ULB- CP236 – 1050 Bruxelles
T. 02/627.68.90
slpcommunautaire@gmail.com- slp@ulb.ac.be

Service Laïque de Coopération au Développement (SLCD)

Rue des Pierres 29/10 – 1000 Bruxelles
T. 02/217 72 50 – F. 02/223 02 17
slcd@slcd.be – www.slcd.be

Service Laïque Jeunesse (SLJ)

Rue de la Source 65 – 1060 Bruxelles
T. 02/538 45 87 – F. 02/537 13 78
Marinette.dupont@faoh.be

Service Laïque de Parrainage

Rue Blanche 42 – 1060 Bruxelles
T. 02/538 51 35 ou 02/537 90 55
F. 02/538 51 35
parrainage-enfant@laicite.net
www.parrainage-enfant.laicite.be

Union des Anciens Etudiants de l’ULB (UAE)

Campus de la Plaine ULB CP 235
Boulevard du Triomphe – 1050 Bruxelles
T. 02/650 51 52 ou 58 58 – F. 02/650 56 66
uae@ulb.ac.be – www.ulb.ac.be/ulb/uae

Union Rationaliste de Belgique

union.rationaliste@belgacom.net

